

Rapport Pilier 3

30.06.2021

Version révisée - Octobre 2021

Crédit Mutuel
ARKEA

Sommaire

1.	Fonds propres	1
1.1.	Composition des fonds propres	1
1.2.	Exigences de fonds propres	6
2.	Indicateurs prudentiels	7
2.1.	Indicateurs clés	7
2.2.	Ratio de levier	9
3.	Risque de crédit	13
3.1.	Expositions	13
3.2.	Qualité de crédit des actifs	13
3.3.	Approche standard	19
3.4.	Approche notation interne	21
4.	Risque de crédit de contrepartie	27
5.	Techniques d'atténuation du risque de crédit	32
6.	Titrisation	35
7.	Risque de marché	38
8.	Risque de taux du portefeuille bancaire	39
9.	Risque de liquidité	40
10.	Annexes	43
10.1.	Liste des tableaux	44
10.2.	Tableau de concordance Pilier 3	45

1. Fonds propres

1.1. Composition des fonds propres

Les fonds propres réglementaires sont déterminés conformément à la partie II du Règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif aux exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (ci-après "Règlement CRR") mis à jour par le Règlement (UE) n°2019/876 modifiant ce premier règlement (ci-après "Règlement CRR2"), et complétés par des normes techniques (règlements délégués et d'exécution UE de la Commission européenne).

Les fonds propres comprennent :

- des fonds propres de catégorie 1, constitués des fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 Capital – ci-après "CET1") nets de déductions et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (Additional Tier One Capital - ci-après "AT1") nets de déductions ;
- des fonds propres de catégorie 2 (Tier 2 Capital – ci-après "T2") nets de déductions.

Tableau 1 (EU CC1) : Composition des fonds propres réglementaires

En milliers d'euros	Montants	Source basée sur les numéros / lettres de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1): instruments et réserves		
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	2 440 574	(h)
Dont: Type d'instrument 1	2 440 574	
Dont: Type d'instrument 2	-	
Dont: Type d'instrument 3	-	
Résultats non distribués	5 333 133	(i) (j)
Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	-22 129	(j)
Fonds pour risques bancaires généraux	-	
Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 3, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des CET 1	37 134	(h)
Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)	463	(k)
Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	-	
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) avant ajustements réglementaires	7 789 176	
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1): ajustements réglementaires		
Corrections de valeur supplémentaires (montant négatif)	-66 473	
Immobilisations incorporelles (nettes des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	-898 021	(d) (e) moins (f)
Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles (nets des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)	-4 211	(b)
Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur	413	(j)
Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées		
Toute augmentation de valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés (montant négatif)		
Pertes ou gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	11 526	(j)
Actifs de fonds de pension à prestations définies (montant négatif)	-15 803	(c)
Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments CET 1 (montant négatif)		
Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)		

En milliers d'euros	Montants	Source basée sur les numéros / lettres de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
Montant des expositions aux éléments suivants qui reçoivent une pondération de 1 250 %, lorsque l'établissement a opté pour la déduction		
Dont: participations qualifiées hors du secteur financier (montant négatif)		
Dont: positions de titrisation (montant négatif)		
Dont: positions de négociation non dénouées (montant négatif)		
Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies) (montant négatif)		
Montant au-dessus du seuil de 17,65 % (montant négatif)		
Dont: détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles il détient un investissement important		
Dont: actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles		
Pertes de l'exercice en cours (montant négatif)		
Charges d'impôt prévisibles relatives à des éléments CET1, sauf si l'établissement ajuste dûment le montant des éléments CET1 dans la mesure où ces impôts réduisent le montant à concurrence duquel ces éléments peuvent servir à couvrir les risques ou pertes (montant négatif)		
Déductions AT1 admissibles dépassant les éléments AT1 de l'établissement (montant négatif)		
Autres ajustements réglementaires	-112	
Total des ajustements réglementaires des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	-972 681	
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	6 816 495	
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1): instruments		
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents		
Dont: classés en tant que capitaux propres selon le référentiel comptable applicable		
Dont: classés en tant que passifs selon le référentiel comptable applicable		
Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 4, du CRR et comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des AT1	11 221	(g)
Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1		
Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1		
Fonds propres de catégorie 1 éligibles inclus dans les fonds propres consolidés AT1 (y compris intérêts minoritaires non inclus dans la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers	5	(k)
Dont: instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive		
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avant ajustements réglementaires	11 225	
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1): ajustements réglementaires		
Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments AT1 (montant négatif)		
Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)		
Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
Déductions T2 admissibles dépassant les éléments T2 de l'établissement (montant négatif)		
Autres ajustements réglementaires des fonds propres AT1		
Total des ajustements réglementaires des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	-	
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	11 225	
Fonds propres de catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)	6 827 720	

En milliers d'euros	Montants	Source basée sur les numéros / lettres de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
Fonds propres de catégorie 2 (T2): instruments		
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	2 291 432	(g)
Montant des éléments éligibles visés à l'article 484, paragraphe 5, du CRR et des comptes des primes d'émission y afférents soumis à exclusion progressive des T2 conformément à l'article 486, paragraphe 4, du CRR	37 810	(g)
Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2		
Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2		
Instruments de fonds propres éligibles inclus dans les fonds propres consolidés T2 (y compris intérêts minoritaires et instruments AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers	6	(k)
Dont: instruments émis par des filiales soumis à exclusion progressive	-	
Ajustements pour risque de crédit	105 188	
Fonds propres de catégorie 2 (T2) avant ajustements réglementaires	2 434 437	
Fonds propres de catégorie 2 (T2): ajustements réglementaires		
Détentions directes, indirectes et synthétiques, par un établissement, de ses propres instruments et emprunts subordonnés T2 (montant négatif)		
Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)		
Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)		
Détentions directes, indirectes et synthétiques, par l'établissement, d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-600 000	(a)
Déductions admissibles d'engagements éligibles dépassant les éléments d'engagements éligibles de l'établissement (montant négatif)		
Autres ajustements réglementaires des fonds propres T2		
Total des ajustements réglementaires des fonds propres de catégorie 2 (T2)	-600 000	
Fonds propres de catégorie 2 (T2)	1 834 437	
Total des fonds propres (TC = T1 + T2)	8 662 157	
Montant total d'exposition au risque	41 311 217	
Ratios et exigences de fonds propres, y compris les coussins		
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	16,5 %	
Fonds propres de catégorie 1	16,5 %	
Total des fonds propres	21,0 %	
Exigences globales de fonds propres CET1 de l'établissement	2,5 %	
Dont: exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,5 %	
Dont: exigence de coussin de fonds propres contracyclique	0,0 %	
Dont: exigence de coussin pour le risque systémique	0,0 %	
Dont: exigence de coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	0,0 %	
Dont: exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif	0,0 %	
Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant d'exposition au risque) disponibles après le respect des exigences minimales de fonds propres	11,8 %	
Montants inférieurs aux seuils pour déduction (avant pondération)		
Détentions directes et indirectes de fonds propres et d'engagements éligibles d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant en dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)	236 125	
Détentions directes et indirectes, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant en dessous du seuil de 17,65 %, net des positions courtes éligibles)	333 671	
Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 17,65 %, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, du CRR sont réunies)	71 294	

En milliers d'euros	Montants	Source basée sur les numéros / lettres de référence du bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
Plafonds applicables lors de l'inclusion de provisions dans les fonds propres de catégorie 2		
Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche standard (avant application du plafond)	-	
Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche standard	83 301	
Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)	18 678	
Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche fondée sur les notations internes	105 188	
Instruments de fonds propres soumis à exclusion progressive (applicable entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2022 uniquement)		
Plafond actuel applicable aux instruments CET1 soumis à exclusion progressive	61 733	
Montant exclu des CET1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-	
Plafond actuel applicable aux instruments AT1 soumis à exclusion progressive	11 221	
Montant exclu des AT1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-84 936	
Plafond actuel applicable aux instruments T2 soumis à exclusion progressive	37 810	
Montant exclu des T2 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-47 126	

Tableau 2 (EU CC2) : Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers

En milliers d'euros	Bilan dans les états financiers publiés	Selon le périmètre de consolidation réglementaire	Référence	
	À la fin de la période	À la fin de la période		
Actifs - Ventilation par catégorie d'actifs conformément au bilan figurant dans les états financiers publiés				
1	Caisse, banques centrales	14 230 347	14 230 347	
2	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 441 240	1 444 421	
3	Instruments dérivés de couverture	907 950	907 950	
4	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	10 467 884	10 467 884	
5	Titres au coût amorti	636 896	636 896	
6	Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	16 374 646	16 374 597	
7	Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	69 616 738	70 150 389	(a)
8	Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	709 069	709 069	
9	Placement des activités d'assurance	57 430 393	-	
10	Actifs d'impôts courants	135 695	140 546	
11	Actifs d'impôts différés	131 089	115 517	(b)
12	Comptes de régularisation et actifs divers	1 121 278	1 105 160	(c)
13	Participations dans les entreprises mises en équivalence	176 422	2 630 512	
14	Immeubles de placement	125 183	125 183	
15	Immobilisations corporelles	343 925	328 073	
16	Immobilisations incorporelles	496 605	491 336	(d)
17	Ecart d'acquisition	569 944	569 944	(e)
18	Total des actifs	174 915 304	120 427 824	
Passifs - Ventilation par catégorie de passifs conformément au bilan figurant dans les états financiers publiés				
1	Banques centrales	-	-	
2	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 331 645	1 334 826	
3	Instruments dérivés de couverture	976 892	976 892	
4	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	15 040 388	15 043 895	
5	Dettes envers la clientèle	71 231 408	72 014 188	
6	Dettes représentées par un titre	17 169 265	17 146 006	
7	Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	313 701	313 702	
8	Passifs d'impôts courants	121 042	76 734	
9	Passifs d'impôts différés	156 404	64 772	(f)
10	Comptes de régularisation et passifs divers	2 772 483	2 619 507	
11	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	
12	Passifs relatifs aux activités d'assurance	54 780 808	-	
13	Provisions	467 454	284 823	
14	Dettes subordonnées	2 477 519	2 477 519	(g)
15	Total des passifs	166 839 009	112 352 865	
Capitaux propres				
1	Capitaux propres part du Groupe	8 072 099	8 072 103	
2	Capital et réserves liées	2 484 033	2 484 033	(h)
3	Réserves consolidées	5 134 160	5 134 164	(i)
4	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	176 849	176 848	(j)
5	Résultat de l'exercice	277 058	277 058	
6	Intérêts minoritaires	4 195	2 857	(k)
7	Total des capitaux propres	8 076 295	8 074 959	

1.2. Exigences de fonds propres

Les exigences de fonds propres affichées ci-dessous et dans les chapitres suivants sont les exigences minimales, correspondant à un niveau de 8% des risques pondérés.

Tableau 3 (EU OV1) : Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque

En milliers d'euros	Montant total d'exposition au risque		Exigences totales de fonds propres
	30.06.2021	31.03.2021	30.06.2021
Risque de crédit (hors CCR)	37 168 027	37 063 718	2 973 442
Dont approche standard	7 377 624	7 335 022	590 210
Dont approche NI simple (F-IRB)	680 727	817 114	54 458
Dont approche par référencement	340 363	349 991	27 229
Dont actions selon la méthode de pondération simple	12 120 667	11 803 777	969 653
Dont approche NI avancée (A-IRB)	16 661 760	16 634 926	1 332 941
Risque de crédit de contrepartie - CCR	648 912	91 025	51 913
Dont approche standard	405 088	-	32 407
Dont méthode du modèle interne (IMM)	-	-	-
Dont expositions sur une CCP	3 057	-	245
Dont ajustement de l'évaluation de crédit — CVA	86 363	91 025	6 909
Dont autres CCR	154 406	-	12 352
Risque de règlement	3	3	-
Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	-	-	-
Dont approche SEC-IRBA	-	-	-
Dont SEC-ERBA (y compris IAA)	-	-	-
Dont approche SEC-SA	-	-	-
Dont 1 250 % / déduction	-	-	-
Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	-	-	-
Dont approche standard	-	-	-
Dont approche fondée sur les modèles internes	-	-	-
Grands risques	-	-	-
Risque opérationnel	2 481 864	2 485 018	198 549
Dont approche élémentaire	438 207	438 207	35 057
Dont approche standard	119 203	107 032	9 536
Dont approche par mesure avancée	1 924 454	1 939 779	153 956
Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250 %)	1 012 411	1 056 391	80 993
Total	41 311 217	40 696 155	3 304 897

2. Indicateurs prudentiels

2.1. Indicateurs clés

Tableau 4 (EU KM1) : Indicateurs clés

En milliers d'euros	30.06.2021 ⁽¹⁾	31.03.2021 ⁽¹⁾	31.12.2021 ⁽²⁾	30.09.2020 ⁽¹⁾	30.06.2020 ⁽¹⁾
Fonds propres disponibles (montants)					
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	6 816 495	6 788 076	6 744 143	6 238 438	6 209 022
Fonds propres de catégorie 1	6 827 720	6 799 302	6 766 591	6 260 886	6 231 469
Fonds propres totaux	8 662 157	8 640 932	8 643 243	8 137 093	8 096 522
Montants d'exposition pondérés					
Montant total d'exposition au risque	41 311 217	40 696 155	40 039 174	40 653 586	38 382 692
Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%) ⁽³⁾	16,5%	16,7%	16,8%	15,4%	16,2%
Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	16,5%	16,7%	16,9%	15,4%	16,2%
Ratio de fonds propres totaux (%) ⁽³⁾	21,0%	21,2%	21,6%	20,0%	21,1%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,75%	2,75%	2,75%	2,75%	2,75%
Dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	1,55%	1,55%	1,55%	1,55%	1,55%
Dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	2,06%	2,06%	2,06%	2,06%	2,06%
Exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,75%	10,75%	10,75%	10,75%	10,75%
Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	-	-	-	-	-
Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,0005%	0,0006%	0,0005%	0,0008%	0,0010%
Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-
Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	-	-	-	-	-
Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	-	-	-	-	-
Exigence globale de coussin (%)	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
Exigences globales de fonds propres (%)	13,3%	13,3%	13,3%	13,3%	13,3%
Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,5%	10,6%	10,8%	9,3%	10,1%
Ratio de levier					
Mesure de l'exposition totale	100 728 726	103 490 121	100 069 115	102 940 753	110 048 482
Ratio de levier (%)	6,8%	6,6%	6,8%	6,1%	5,7%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0%	0%	0%	0%	0%
Dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0%	0%	0%	0%	0%
Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,1%	0%	0%	0%	0%
Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0%	0%	0%	0%	0%
Exigence de ratio de levier globale (%)	3,1%	0%	0%	0%	0%
Ratio de couverture des besoins de liquidité⁽⁴⁾					
Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	20 750 021	22 610 506	20 518 494	19 692 246	21 019 864
Sorties de trésorerie - Valeur pondérée totale	15 565 268	19 043 241	16 106 896	15 538 487	14 391 847
Entrées de trésorerie - Valeur pondérée totale	2 609 352	2 414 532	2 329 599	3 012 438	2 610 215
Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	12 955 916	16 628 709	13 777 297	12 526 049	11 781 632
Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	160%	136%	149%	157%	178%
Ratio de financement stable net					
Financement stable disponible total	81 580 325	91 105 650	87 656 860	86 619 976	85 026 734
Financement stable requis total	71 806 069	80 542 946	78 609 708	78 553 140	77 245 284
Ratio NSFR (%)	114%	113%	112%	110%	110%

(1) Sans intégration du résultat intermédiaire

(2) Avec intégration du résultat annuel

(3) Au 30.06.2021, le ratio CET1 et le ratio de fonds propres totaux, avec intégration du résultat intermédiaire, sont respectivement de 17,1% et de 21,6%

(4) Situation à date d'arrêté

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est soumis à des exigences de fonds propres supplémentaires qui se traduisent par :

- un coussin de conservation obligatoire pour tous les établissements ;
- un coussin de fonds propres contracyclique spécifique à chaque établissement. Le coussin contracyclique, mis en place en cas de croissance excessive du crédit (se traduisant notamment par une déviation du ratio crédit/PIB), s'impose sur décision discrétionnaire d'une autorité désignée d'une juridiction à toutes les expositions que les établissements ont dans cette juridiction. En France, le taux de coussin contracyclique est fixé par le Haut Conseil de Stabilité Financière (ci-après "HCSF"). En avril 2020, le HCSF a descendu ce taux à 0% des actifs pondérés par les risques sur les expositions françaises. La reconnaissance obligatoire des taux de coussin de fonds propres contracyclique mis en place dans d'autres Etats est plafonnée à 2,5%. Au-delà de ce plafond, les taux nécessitent la reconnaissance explicite du HCSF. Le taux de coussin de fonds propres contracyclique spécifique au Groupe est la moyenne pondérée des taux de coussin contracyclique qui s'appliquent dans les pays où sont situées les expositions de crédit pertinentes du Groupe.

Tableau 5 (EU CCyB1) : Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul de coussin contracyclique

	Expositions générales de crédit		Expositions de crédit pertinentes - risque de marché		Expositions de titrisation exposées au risque pour le portefeuille hors négociation	Valeur d'exposition totale
	Valeur exposée au risque selon l'approche standard	Valeur exposée au risque selon l'approche NI	Somme des positions longues et courtes des expositions relevant du portefeuille de négociation pour l'approche standard	Valeur des expositions du portefeuille de négociation pour les modèles internes		
En milliers d'euros						
Ventilation par pays						
Norvège	3 177	299 941				
Luxembourg	6 000	64 829				
Autres pays	10 702 355	69 269 979				
Total	10 711 531	69 634 748				

	Exigences de fonds propres				Montants d'exposition pondérés	Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin contracyclique (%)
	Expositions au risque de crédit pertinentes – risque de crédit	Expositions de crédit pertinentes - risque de marché	Expositions de crédit pertinentes – positions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	Total			
En milliers d'euros							
Ventilation par pays							
Norvège	687			687	8 593	0,024%	1,00%
Luxembourg	1 608			1 608	20 099	0,055%	0,50%
Autres pays	2 911 582			2 911 582	36 394 775	99,921%	0,00%
Total	2 913 877			2 913 877	36 423 467		

Tableau 6 (EU CCyB2) : Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement

En milliers d'euros	
Montant total d'exposition au risque	41 311 217
Taux de coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (en %)	0,0005%
Exigence de coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	211

2.2. Ratio de levier

Dans le cadre de CRR2, les banques peuvent exclure certaines expositions Banque Centrale de l'exposition totale du ratio de levier lorsque des circonstances macro-économiques exceptionnelles le justifient. En cas d'application de cette exemption, les établissements doivent satisfaire à une exigence de ratio de levier ajustée, supérieure à 3%. Le 18 juin 2021, la Banque Centrale Européenne a déclaré que les établissements de crédit sous sa supervision peuvent appliquer cette exclusion compte tenu de l'existence de circonstances exceptionnelles depuis le 31 décembre 2019 ; cette mesure est applicable jusqu'au 31 mars 2022. Le Crédit Mutuel Arkéa applique cette disposition et doit, en conséquence, respecter une exigence de ratio de levier de 3,11% pendant cette période.

Tableau 7 (EU LR1 - LRSum) : Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier

En milliers d'euros	Montant applicable
Total de l'actif selon les états financiers publiés	174 915 304
Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de la consolidation prudentielle	-54 487 478
(Ajustement pour les expositions titrisées qui satisfont aux exigences opérationnelles pour la prise en compte d'un transfert de risque)	-
(Ajustement pour l'exemption temporaire des expositions sur les banques centrales (le cas échéant))	-12 187 000
(Ajustement pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan conformément au référentiel comptable applicable mais exclus de la mesure totale de l'exposition au titre de l'article 429 <i>bis</i> , paragraphe 1, point i), du CRR)	-
Ajustement pour achats et ventes normalisés d'actifs financiers faisant l'objet d'une comptabilisation à la date de transaction	-
Ajustement pour les transactions éligibles des systèmes de gestion centralisée de la trésorerie	-
Ajustement pour instruments financiers dérivés	-496 919
Ajustement pour les opérations de financement sur titres (OFT)	841 645
Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	4 890 011
(Ajustement pour les corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente et les provisions spécifiques et générales qui ont réduit les fonds propres de catégorie 1)	-66 473
(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 <i>bis</i> , paragraphe 1, point c), du CRR)	-1 351 618
(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 <i>bis</i> , paragraphe 1, point j), du CRR)	-8 082 257
Autres ajustements	-3 246 488
Mesure de l'exposition totale	100 728 726

Tableau 8 (EU LR2 - LRCOM) : Ratio de levier - déclaration commune

En milliers d'euros	Expositions aux fins du ratio de levier en vertu du CRR	
	30.06.2021	31.03.2021
Expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)		
Éléments inscrits au bilan (dérivés et OFT exclus, mais sûretés incluses)	112 856 036	114 623 980
Rajout du montant des sûretés fournies pour des dérivés, lorsqu'elles sont déduites des actifs du bilan selon le référentiel comptable applicable	-	-
(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	-	-
(Ajustement pour les titres reçus dans le cadre d'opérations de financement sur titres qui sont comptabilisés en tant qu'actifs)	-	-
(Ajustements pour risque de crédit général des éléments inscrits au bilan)	-	-
(Montants d'actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	-	-
Total des expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)	112 856 036	114 623 980
Expositions sur dérivés		
Coût de remplacement de toutes les transactions dérivées SA-CCR (c'est-à-dire net des marges de variation en espèces éligibles)	496 693	-
Dérogation pour dérivés: contribution des coûts de remplacement selon l'approche standard simplifiée	-	-
Montants de majoration pour l'exposition future potentielle associée à des opérations sur dérivés SA-CCR	407 566	-
Dérogation pour dérivés: Contribution de l'exposition potentielle future selon l'approche standard simplifiée	-	-
Exposition déterminée par application de la méthode de l'exposition initiale (Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (SA-CCR)	-	-
(jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (approche standard simplifiée)	-	-
(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (méthode de l'exposition initiale)	-	-
Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus (Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	-	-
Expositions totales sur dérivés	904 259	822 554
Expositions sur opérations de financement sur titres (OFT)		
Actifs OFT bruts (sans prise en compte de la compensation) après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes	3 699 296	2 934 636
(Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir des actifs OFT bruts)	-	-
Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les actifs OFT	-	-
Dérogation pour OFT: Exposition au risque de crédit de contrepartie conformément à l'article 429 <i>sexies</i> , paragraphe 5, et à l'article 222 du CRR	-	-
Expositions lorsque l'établissement agit en qualité d'agent (Jambe CCP exemptée des expositions sur OFT compensées pour des clients)	-	-
Expositions totales sur opérations de financement sur titres	3 699 296	2 934 636
Autres expositions de hors bilan		
Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	15 251 952	14 450 871
(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	10 361 942	9 697 577
(Provisions générales déduites lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1 et provisions spécifiques associées aux expositions de hors bilan)	-	-
Expositions de hors bilan	4 890 011	4 753 294

En milliers d'euros	Expositions aux fins du ratio de levier en vertu du CRR	
	30.06.2021	31.03.2021
Expositions exclues		
(Expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	-13 538 618	-11 684 000
(Expositions exemptées en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR (au bilan et hors bilan))	-8 082 257	-7 960 343
(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Investissements publics)	-	-
(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Prêts incitatifs)	-	-
(Exclusions d'expositions découlant du transfert de prêts incitatifs par des banques (ou unités de banques) qui ne sont pas des banques publiques de développement)	-	-
(Exclusions de parties garanties d'expositions résultant de crédits à l'exportation)	-	-
(Exclusions de sûretés excédentaires déposées auprès d'agents tripartites)	-	-
(Exclusions de services liés aux DCT fournis par les établissements/DCT, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point o), du CRR)	-	-
(Exclusions de services liés aux DCT fournis par des établissements désignés, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point p), du CRR)	-	-
(Réduction de la valeur d'exposition des crédits de préfinancement ou intermédiaires)	-	-
(Total des expositions exemptées)	-21 620 875	-19 644 343
Fonds propres et mesure de l'exposition totale		
Fonds propres de catégorie 1	6 827 720	6 799 302
Mesure de l'exposition totale	100 728 726	103 490 121
Ratio de levier		
Ratio de levier (%)	6,8%	6,6%
Ratio de levier (hors incidence de l'exemption des investissements publics et des prêts incitatifs) (%)		
Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) (%)	6,0%	5,9%
Exigence réglementaire de ratio de levier minimal (%)		
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)		
dont: à constituer avec des fonds propres CET1		
Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)		
Exigence de ratio de levier global (%)	3,1%	
Choix des dispositions transitoires et expositions pertinentes		
Choix en matière de dispositions transitoires pour la définition de la mesure des fonds propres	NA	NA
Publication des valeurs moyennes		
Moyenne des valeurs quotidiennes des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	3 699 296	2 934 636
Valeur de fin de trimestre des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	3 699 296	2 934 636
Mesure de l'exposition totale (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	100 728 726	103 490 121
Mesure de l'exposition totale (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	109 216 430	112 239 484
Ratio de levier (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	6,8%	6,6%
Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	6,3%	6,1%

Tableau 9 (EU LR3 - LRSpl) : Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, opérations de financement sur titres et expositions exemptées)

En milliers d'euros	Expositions aux fins du ratio de levier en vertu du CRR
Total des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées), dont:	92 586 779
Expositions du portefeuille de négociation	-
Expositions du portefeuille bancaire, dont:	92 586 779
Obligations garanties	2 611 070
Expositions considérées comme souveraines	6 882 265
Expositions aux gouvernements régionaux, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérés comme des emprunteurs souverains	5 195 801
Établissements	8 038 860
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	29 770 608
Expositions sur la clientèle de détail	18 206 685
Entreprises	15 810 783
Expositions en défaut	702 530
Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)	5 368 177

3. Risque de crédit

Le risque de crédit est l'un des principaux risques du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

3.1. Expositions

Le Groupe utilise son système de notation interne pour le calcul de ses exigences de fonds propres réglementaires sur le risque de crédit, suite à l'autorisation délivrée par les autorités de tutelle :

- en méthode avancée, à partir du 30.06.2008, pour le portefeuille de la clientèle de détail ;
- en méthode fondation, à partir du 31.12.2008, puis en méthode avancée, à partir du 31.12.2012 pour le portefeuille des banques ;
- en méthode avancée, à partir du 31.12.2012, pour le portefeuille *Corporate*.

Dans le cadre des exercices *Target Review of Internal Models* (revue ciblée des modèles internes), la Banque centrale européenne (ci-après "BCE") a confirmé l'autorisation donnée au Groupe, sur le portefeuille des crédits habitat de la clientèle de détail en 2018, sur le portefeuille des entreprises et sociétés civiles de la clientèle de détail en 2019 et sur les portefeuilles des banques et des grands comptes *Corporate* en 2020.

Tableau 10 (EU CR1-A) : Échéance des expositions

En milliers d'euros	Valeur exposée au risque nette					Total
	À vue	<= 1an	> 1an <= 5ans	> 5ans	Aucune échéance déclarée	
Prêts et avances	15 311 040	4 956 816	12 261 670	53 168 859	370 813	86 069 199
Titres de créance	-	3 854 847	5 128 018	1 793 583	-	10 776 447
Total	15 311 040	8 811 663	17 389 688	54 962 442	370 813	96 845 646

3.2. Qualité de crédit des actifs

Expositions non performantes

Une définition unifiée du défaut a été mise en œuvre pour l'ensemble Crédit Mutuel. Basée sur l'alignement du traitement prudentiel sur le traitement comptable (CRC 2002-03), celle-ci se traduit par la correspondance entre la notion bâloise de créance en défaut et la notion comptable de créance douteuse ou litigieuse. Les outils informatiques prennent en compte la contagion, permettant d'étendre le déclassement aux encours liés. Les contrôles réalisés tant par l'inspection interne que par les commissaires aux comptes assurent la fiabilité du dispositif de recensement des défauts utilisé pour le calcul des exigences de fonds propres.

Expositions renégociées

La restructuration d'une exposition fait suite aux difficultés financières du débiteur et se traduit par des concessions du Groupe à son égard (modification des termes du contrat tels que le taux ou la durée, abandon partiel, financement complémentaire qui n'aurait pas été accordé en l'absence de difficultés,...). Le groupe Crédit Mutuel Arkéa dispose dans ses systèmes d'information des moyens permettant d'identifier les expositions restructurées dans ses portefeuilles sains et en défaut, définis selon les principes arrêtés par l'Agence bancaire européenne le 23.10.2013. La restructuration se traduit a minima par un passage en *bucket 2*.

Tableau 11 (EU CQ1) : Qualité de crédit des expositions renégociées

En milliers d'euros	Valeur comptable brute / Montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de renégociation			
	Renégociées performantes	Renégociées non performantes		
		Dont en défaut	Dont dépréciées	
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-
Prêts et avances	164 255	450 677	450 677	450 677
<i>Banques centrales</i>	-	-	-	-
<i>Administrations publiques</i>	3 006	-	-	-
<i>Établissements de crédit</i>	-	-	-	-
<i>Autres entreprises financières</i>	36 351	29 844	29 844	29 844
<i>Entreprises non financières</i>	72 932	196 310	196 310	196 310
<i>Ménages</i>	51 966	224 523	224 523	224 523
Titres de créance	-	-	-	-
Engagements de prêt donnés	-	-	-	-
Total	164 255	450 677	450 677	450 677

En milliers d'euros	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues pour des expositions renégociées	
	Sur des expositions renégociées performantes	Sur des expositions renégociées non performantes	dont sûretés reçues et garanties financières reçues pour des expositions non performantes faisant l'objet de mesures de renégociation	
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-
Prêts et avances	-16 737	-180 889	241 007	174 293
<i>Banques centrales</i>	-	-	-	-
<i>Administrations publiques</i>	-	-	-	-
<i>Établissements de crédit</i>	-	-	-	-
<i>Autres entreprises financières</i>	-3 078	-19 346	5 233	4 481
<i>Entreprises non financières</i>	-9 857	-79 532	102 247	74 179
<i>Ménages</i>	-3 802	-82 011	133 527	95 633
Titres de créance	-	-	-	-
Engagements de prêt donnés	-	-	-	-
Total	-16 737	-180 889	241 007	174 293

Tableau 12 (EU CQ4) : Qualité des expositions non performantes par situation géographique

En milliers d'euros	Valeur comptable / montant nominal brut		Dépréciation cumulée	Provisions sur engagements hors bilan et garanties financières donnés	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Dont non performantes	Dont soumises à dépréciation			
Expositions au bilan	97 988 522	1 466 485	-1 142 876		-
France	88 563 990	1 442 295	-1 112 376		-
Belgique	1 337 200	1 751	-2 582		-
Allemagne	1 072 635	30	-457		-
Royaume-Uni	954 124	313	-952		-
Pays-Bas	916 807	1 487	-2 477		-
Canada	784 468	267	-343		-
Espagne	754 196	950	-1 378		-
Italie	712 879	2	-1 830		-
Suède	663 650	-	-677		-
Luxembourg	362 509	1 018	-1 394		-
Irlande	337 394	13 400	-13 624		-
Etats-Unis d'Amérique	234 784	3 619	-2 984		-
Autriche	205 731	-	-85		-
Autres pays	1 088 155	1 353	-1 717		-
Expositions hors bilan	31 851 313	138 725		53 210	
France	31 663 923	138 664		53 107	
Belgique	139 355	-		74	
Royaume-Uni	15 911	11		3	
Luxembourg	8 704	-		17	
Allemagne	6 162	-		3	
Autres pays	17 258	50		6	
Total	129 839 835	1 605 210	-1 142 876	53 210	-

Tableau 13 (EU CQ5) : Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité

En milliers d'euros	Valeur comptable brute			Dépréciation cumulée	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
		Dont non performantes	Dont prêts et avances soumis à dépréciation		
		Dont en défaut			
Agriculture, sylviculture et pêche	2 157 107	97 963		-110 243	-
Industries extractives	17 332	35		-150	-
Industrie manufacturière	969 895	56 854		-45 191	-
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	241 749	13 939		-8 813	-
Production et distribution d'eau	92 818	3 235		-2 902	-
Construction	1 417 021	44 681		-39 183	-
Commerce	2 329 264	134 245		-100 895	-
Transport et stockage	532 747	28 517		-10 911	-
Hébergement et restauration	554 571	38 527		-41 981	-
Information et communication	216 106	22 440		-19 983	-
Activités financières et d'assurance	7 889 236	107 642		-119 653	-
Activités immobilières	-	-		-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 406 479	53 414		-49 552	-
Activités de services administratifs et de soutien	889 482	26 937		-24 565	-
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	75 422	-		-	-
Enseignement	146 798	1 721		-1 216	-
Santé humaine et action sociale	300 084	6 038		-4 793	-
Arts, spectacles et activités récréatives	219 816	13 553		-8 650	-
Autres services	315 551	72 320		-10 986	-
Total	20 771 478	722 061		-599 667	-

Tableau 14 (EU CQ7) : Sûretés obtenues par prise de possession et exécution

En milliers d'euros	Sûretés obtenues par prise de possession	
	Valeur à la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
Immobilisations corporelles (PP&E)	-	-
Autre que PP&E	2 117	-692
Biens immobiliers résidentiels	2 117	-692
Biens immobiliers commerciaux	-	-
Biens meubles (automobiles, navires, etc.)	-	-
Actions et titres de créance	-	-
Autres sûretés	-	-
Total	2 117	-692

Tableau 15 (EU CR1) : Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes

En milliers d'euros	Valeur comptable brute / Montant nominal					
	Expositions performantes			Expositions non performantes		
		Dont étape 1	Dont étape 2		Dont étape 2	Dont étape 3
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	14 569 036	14 569 036	-	-	-	-
Prêts et avances	85 736 560	81 553 402	4 174 286	1 460 829	-	1 460 829
Banques centrales	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	6 357 025	6 312 903	44 122	6 252	-	6 252
Établissements de crédit	15 912 883	15 912 622	-	-	-	-
Autres entreprises financières	3 783 463	3 483 853	299 610	72 102	-	72 102
Entreprises non financières	20 049 417	17 658 331	2 382 475	722 061	-	722 061
Dont PME	9 460 984	8 302 342	1 158 642	533 131	-	533 131
Ménages	39 633 772	38 185 693	1 448 079	660 414	-	660 414
Titres de créance	10 785 477	10 399 931	140 544	5 656	-	5 656
Banques centrales	47 829	47 829	-	-	-	-
Administrations publiques	2 497 369	2 497 369	-	-	-	-
Établissements de crédit	6 280 419	6 280 379	-	-	-	-
Autres entreprises financières	319 669	251 734	52 742	-	-	-
Entreprises non financières	1 640 191	1 322 620	87 802	5 656	-	5 656
Expositions hors bilan	31 712 588	30 906 547	806 041	138 725	-	138 725
Banques centrales	14 658 963	14 658 963	-	-	-	-
Administrations publiques	1 585 434	1 580 384	5 050	-	-	-
Établissements de crédit	1 799 668	1 799 663	5	-	-	-
Autres entreprises financières	2 425 103	2 366 007	59 096	10 258	-	10 258
Entreprises non financières	7 531 561	6 937 432	594 129	107 373	-	107 373
Ménages	3 711 859	3 564 098	147 761	21 094	-	21 094
Total	142 803 661	137 428 916	5 120 871	1 605 210	-	1 605 210

En milliers d'euros	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions					Sûretés et garanties financières reçues	
	Expositions performantes - Dépréciations cumulées et provisions			Expositions non performantes - Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
	Dont étape 1	Dont étape 2		Dont étape 2	Dont étape 3		
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	-370 599	-155 706	-214 893	-757 591	-757 591	48 144 370	522 880
Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	-6 046	-4 965	-1 081	-2	-2	1 478 247	-
Établissements de crédit	-2 552	-2 552	-	-	-	402 442	-
Autres entreprises financières	-37 408	-15 329	-22 079	-43 117	-43 117	2 609 230	25 345
Entreprises non financières	-189 518	-64 758	-124 760	-410 149	-410 149	14 765 237	249 133
Dont PME	-95 592	-33 735	-61 857	-328 450	-328 450	6 356 823	125 187
Ménages	-135 075	-68 102	-66 973	-304 323	-304 323	28 889 214	248 402
Titres de créance	-9 219	-8 320	-899	-5 467	-5 467	-	-
Banques centrales	-6	-6	-	-	-	-	-
Administrations publiques	-2 474	-2 474	-	-	-	-	-
Établissements de crédit	-2 235	-2 235	-	-	-	-	-
Autres entreprises financières	-2 116	-1 492	-624	-	-	-	-
Entreprises non financières	-2 388	-2 113	-275	-5 467	-5 467	-	-
Expositions hors bilan	-21 850	-15 195	-6 655	-31 360	-31 360	2 801 869	16 661
Banques centrales	-	-	-	-	-	91 867	-
Administrations publiques	-617	-608	-9	-	-	590	-
Établissements de crédit	-63	-63	-	-	-	411 048	-
Autres entreprises financières	-2 716	-1 558	-1 158	-141	-141	222 493	16
Entreprises non financières	-15 343	-10 493	-4 850	-26 965	-26 965	1 295 735	15 213
Ménages	-3 111	-2 473	-638	-4 254	-4 254	780 136	1 432
Total	-401 668	-179 221	-222 447	-794 418	-794 418	50 946 239	539 541

Expositions soumises aux mesures mises en place en réponse à la crise de la COVID-19 (moratoires, PGE, autres mesures de soutien)

Tableau 16 (template 1) : Informations sur les prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs

En milliers d'euros	Valeur comptable brute						
	Performants				Non performants		
	Dont: expositions faisant l'objet de mesures de renégociation	Dont: instruments présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés (étape 2)			Dont: expositions faisant l'objet de mesures de renégociation	Dont: paiement improbable, pas en souffrance ou en souffrance ≤ 90 jours	
Prêts et avances soumis à des moratoires	16 850	16 843	-	7 225	7	-	7
Dont: ménages	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont: garantis par des biens immobiliers résidentiels</i>	-	-	-	-	-	-	-
Dont: sociétés non financières	16 850	16 843	-	7 225	7	-	7
<i>Dont: petites et moyennes entreprises</i>	16 850	16 843	-	7 225	7	-	7
<i>Dont: garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>	-	-	-	-	-	-	-

En milliers d'euros	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit						Valeur comptable brute	
	Performants			Non performants				
	Dont: expositions faisant l'objet de mesures de renégociation	Dont: instruments présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés (étape 2)		Dont: expositions faisant l'objet de mesures de renégociation	Dont: paiement improbable, pas en souffrance ou en souffrance ≤ 90 jours			Entrées d'expositions non performantes
Prêts et avances soumis à des moratoires	-484	-481	-	-439	-3	-	-3	-
Dont: ménages	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont: garantis par des biens immobiliers résidentiels</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont: sociétés non financières	-484	-481	-	-439	-3	-	-3	-
<i>Dont: petites et moyennes entreprises</i>	-484	-481	-	-439	-3	-	-3	-
<i>Dont: garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>	-	-	-	-	-	-	-	-

Cette version du tableau exclut les moratoires expirés, inclus dans la précédente publication, et affiche les entrées en défaut sur base semestrielle et non plus trimestrielle.

Tableau 17 (template 2) : Ventilation des prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs par échéance résiduelle du moratoire

En milliers d'euros	Nombre de débiteurs	Valeur comptable brute							
		Dont: moratoires législatifs	Dont: qui ont expiré	Échéance résiduelle des moratoires					
				≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 6 mois	> 6 mois ≤ 9 mois	> 9 mois ≤ 12 mois	> 1 an	
Prêts et avances pour lesquels un moratoire a été proposé	17 208	2 966 945							
Prêts et avances soumis à des moratoires (accordés)	17 208	2 966 945	-	2 950 095	12 013	1 272	-	117	3 448
Dont: ménages		-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont: garantis par des biens immobiliers résidentiels</i>		-	-	-	-	-	-	-	-
Dont: sociétés non financières		2 966 945	-	2 950 095	12 013	1 272	-	117	3 448
<i>Dont: petites et moyennes entreprises</i>		2 746 766	-	2 729 915	12 013	1 272	-	117	3 448
<i>Dont: garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>		11 884	-	11 884	-	-	-	-	-

Tableau 18 (template 3) : Informations sur les nouveaux prêts et avances émis et fournis en vertu des nouveaux régimes de garantie publics introduits en réponse à la pandémie de COVID-19

En milliers d'euros	Valeur comptable brute		Montant maximum de garantie pouvant être pris en considération	Valeur comptable brute
		dont renégociés	Garanties publiques reçues	Entrées d'expositions non performantes
Nouveaux prêts et avances émis qui sont soumis à des régimes de garantie publics	1 552 971	32 290	1 393 421	19 885
Dont: ménages	-			-
<i>Dont: garantis par des biens immobiliers résidentiels</i>	-			-
Dont: sociétés non financières	1 552 971	32 290	1 393 421	19 885
<i>Dont: petites et moyennes entreprises</i>	1 253 697			9 355
<i>Dont: garantis par des biens immobiliers commerciaux</i>	2 210			-

Cette version du tableau affiche les entrées en défaut sur base semestrielle et non plus trimestrielle, comme dans la précédente publication.

3.3. Approche standard

Les expositions traitées en méthode standard sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa a recours aux évaluations des agences de notation reconnues par le superviseur (OEEC) pour mesurer le risque sur les expositions traitées en méthode standard. Les évaluations des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch sont principalement utilisées pour les expositions sur les établissements, les administrations et banques centrales. Les évaluations de la Banque de France sont principalement utilisées pour les expositions sur les entreprises.

La table de correspondance utilisée pour relier les échelons de qualité de crédit aux notes externes prises en compte est celle définie par les textes réglementaires.

Tableau 19 (EU CR5) : Approche standard

Catégories d'expositions En milliers d'euros	Pondération de risque									
	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	
Administrations centrales ou banques centrales	16 371 162	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	5 386 138	-	-	-	-	-
Entités du secteur public	10 228 359	-	-	-	332 329	-	-	-	-	-
Banques multilatérales de développement	197 647	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	47 824	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	226 006	152 828	-	-	23 245	-	18 045	-	-	-
Entreprises	-	-	-	-	18 129	-	77 810	-	-	-
Expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	3 407 081	-
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	4 875 214	-	-	-	858 008
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Expositions présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations garanties	-	-	-	19 130	-	-	-	-	-	-
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts ou actions d'organismes de placement collectif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Expositions sous forme d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	27 070 998	152 828	-	19 130	5 759 841	4 875 214	95 855	-	4 265 089	-

Catégories d'expositions En milliers d'euros	Pondération de risque							Total	Dont non notées
	100%	150%	250%	370%	1250%	Autres			
Administrations centrales ou banques centrales	-	-	73 670	-	-	-	-	16 444 831	180 509
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	-	-	-	5 386 138	124 689
Entités du secteur public	-	-	-	-	-	-	-	10 560 688	225 132
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	197 647	3 495
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	47 824	-
Établissements	4 957	-	-	-	-	-	-	425 081	415 704
Entreprises	140 007	15 154	-	-	-	-	-	251 099	175 673
Expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	3 407 081	3 407 081
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	-	-	-	-	-	5 733 222	5 733 222
Expositions en défaut	238 408	22 368	-	-	-	-	-	260 776	260 776
Expositions présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations garanties	-	-	-	-	-	-	-	19 130	-
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts ou actions d'organismes de placement collectif	-	-	-	-	8 303	282 699	-	291 002	291 002
Expositions sous forme d'actions	3 361	-	18 696	-	-	-	-	22 057	22 057
Autres éléments	733 413	-	-	-	-	-	-	733 413	733 413
TOTAL	1 120 146	37 522	92 366	-	8 303	282 699	43 779 991	11 572 753	-

3.4. Approche notation interne

Dispositif de notation et paramètres

Les algorithmes de notation ainsi que les modèles experts ont été développés afin d'améliorer l'évaluation des risques de crédit au sein de l'ensemble Crédit Mutuel et de répondre aux exigences réglementaires relatives aux approches de notation interne.

Le système de notation des contreparties est commun à l'ensemble Crédit Mutuel.

Les paramètres utilisés pour le calcul des risques pondérés (ci-après "RWA") sont nationaux et s'appliquent à toutes les entités de l'ensemble Crédit Mutuel.

Tableau 20 (EU CR6) : Approche NI - Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de PD

A/RB En milliers deuros	Fourchette de PD	Expositions au bilan	Expositions hors bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	Exposition après CCF et après ARC	PD moyenne, pondérée (%)	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré après facteurs supplétifs	Densité du montant d'exposition pondéré	Montant des pertes anticipées	Corrections de valeur et provisions
Établissement (Banques)												
	0,00 à <0,15	10 181 922	23 213	99%	10 197 755	0,03%	28%	2,5	801 499	8%	718	-
	0,00 à <0,10	9 348 530	18 096	99%	9 360 542	0,02%	28%	2,5	514 716	5%	426	-
	0,10 à <0,15	833 391	5 117	99%	837 213	0,10%	35%	2,5	286 782	34%	292	-
	0,15 à <0,25	136 242	-	-	136 242	0,23%	10%	2,5	19 260	14%	32	-
	0,25 à <0,50	3 848	-	-	3 848	0,44%	53%	2,5	4 272	111%	9	-
	0,50 à <0,75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,75 à <2,50	10 202	-	-	10 202	1,02%	28%	2,5	8 192	80%	29	-
	0,75 à <1,75	10 202	-	-	10 202	1,02%	28%	2,5	8 192	80%	29	-
	1,75 à <2,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2,50 à <10,00	163	-	-	163	2,79%	28%	2,5	169	104%	1	-
	2,5 à <5	163	-	-	163	2,79%	28%	2,5	169	104%	1	-
	5 à <10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10,00 à <100,00	28 900	-	-	28 900	21,61%	6%	2,5	11 208	39%	361	-
	10 à <20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	20 à <30	28 900	-	-	28 900	21,61%	6%	2,5	11 208	39%	361	-
	30,00 à <100,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total (Établissement (Banques))	10 361 276	23 213	99%	10 377 109	0,09%	28%	2,5	844 601	8%	1 150	-2 733
Entreprises												
	0,00 à <0,15	1 867 171	862 172	92%	2 333 573	0,10%	58%	2,5	904 813	39%	1 197	-
	0,00 à <0,10	1 165 421	564 748	92%	1 475 783	0,08%	71%	2,5	657 014	45%	815	-
	0,10 à <0,15	701 750	297 424	93%	857 791	0,13%	34%	2,5	247 799	29%	382	-
	0,15 à <0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à <0,50	1 298 010	1 038 588	89%	1 805 364	0,35%	45%	2,5	1 159 522	64%	2 823	-
	0,50 à <0,75	4 880 890	1 690 973	91%	5 703 211	0,64%	23%	2,5	1 902 441	33%	8 345	-
	0,75 à <2,50	5 598 444	2 434 551	90%	6 922 630	1,40%	30%	2,5	4 344 700	63%	27 673	-
	0,75 à <1,75	4 171 284	1 885 899	90%	5 230 849	1,19%	32%	2,5	3 475 980	66%	19 508	-
	1,75 à <2,5	1 427 160	548 652	90%	1 691 782	2,03%	24%	2,5	868 720	51%	8 165	-
	2,50 à <10,00	3 474 165	1 300 677	90%	4 222 965	3,90%	28%	2,5	3 301 740	78%	45 625	-
	2,5 à <5	3 030 569	1 196 616	90%	3 723 835	3,39%	29%	2,5	2 956 010	79%	36 933	-
	5 à <10	443 596	104 061	90%	499 130	7,70%	23%	2,5	345 730	69%	8 692	-
	10,00 à <100,00	444 658	91 069	92%	496 579	22,97%	25%	2,5	529 267	107%	27 455	-
	10 à <20	207 735	66 072	91%	249 517	15,15%	28%	2,5	290 524	116%	10 609	-
	20 à <30	903	-	100%	903	24,06%	21%	2,5	757	84%	46	-
	30,00 à <100,00	236 020	24 998	93%	246 159	30,89%	22%	2,5	237 985	97%	16 800	-
	100,00 (défaut)	398 454	128 794	95%	497 354	100,00%	58%	2,5	268 319	54%	263 024	-
	Sous-total (Entreprises)	17 961 791	7 546 825	91%	21 981 677	4,18%	33%	2,5	12 410 802	56%	376 140	-441 551
Entreprises - Dont PME												
	0,00 à <0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,00 à <0,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,10 à <0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à <0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,25 à <0,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,50 à <0,75	3 103 528	812 187	91%	3 527 039	0,64%	23%	2,5	975 840	28%	5 079	-
	0,75 à <2,50	2 291 887	728 587	91%	2 700 545	1,53%	23%	2,5	1 021 119	38%	9 488	-
	0,75 à <1,75	1 351 675	495 123	91%	1 629 774	1,21%	23%	2,5	570 462	35%	4 519	-
	1,75 à <2,5	940 212	233 464	91%	1 070 771	2,02%	23%	2,5	450 657	42%	4 969	-
	2,50 à <10,00	1 512 154	453 658	91%	1 796 036	3,93%	23%	2,5	900 131	50%	16 451	-
	2,5 à <5	1 276 229	394 384	91%	1 529 820	3,30%	23%	2,5	744 929	49%	11 815	-
	5 à <10	235 925	59 274	90%	266 216	7,57%	23%	2,5	155 202	58%	4 636	-
	10,00 à <100,00	185 608	25 663	92%	199 163	21,72%	22%	2,5	157 461	79%	9 488	-
	10 à <20	95 450	20 918	91%	106 728	13,79%	23%	2,5	79 127	74%	3 398	-
	20 à <30	903	-	100%	903	24,06%	21%	2,5	757	84%	46	-
	30,00 à <100,00	89 255	4 745	94%	91 532	30,94%	21%	2,5	77 577	85%	6 044	-
	100,00 (défaut)	249 753	20 047	95%	257 496	100,00%	63%	2,5	185 584	72%	145 629	-
	Sous-total (Entreprises - Dont PME)	7 342 931	2 040 141	91%	8 480 280	5,13%	24%	2,5	3 240 135	38%	186 136	-220 360

A-IRB En milliers d'euros	Fourchette de PD	Expositions au bilan	Expositions hors bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	Exposition après CCF et après ARC	PD moyenne, pondérée (%)	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré après facteurs supplétifs	Densité du montant d'exposition pondéré	Montant des pertes anticipées	Corrections de valeur et provisions
Clientèle de Détail												
	0,00 à <0,15	18 889 688	1 481 625	82%	19 678 595	0,06%	14%	-	506 617	3%	1 827	-
	0,00 à <0,10	18 573 150	1 205 517	83%	19 158 041	0,06%	14%	-	473 931	2%	1 696	-
	0,10 à <0,15	316 538	276 108	75%	520 554	0,12%	22%	-	32 686	6%	131	-
	0,15 à <0,25	4 475 003	387 860	83%	4 679 768	0,20%	14%	-	260 974	6%	1 291	-
	0,25 à <0,50	5 437 920	441 550	84%	5 649 055	0,35%	16%	-	490 269	9%	3 080	-
	0,50 à <0,75	1 760 669	241 223	84%	1 887 544	0,61%	17%	-	225 260	12%	2 002	-
	0,75 à <2,50	4 209 875	738 420	84%	4 570 179	1,46%	16%	-	856 400	19%	10 664	-
	0,75 à <1,75	2 666 978	380 772	84%	2 861 295	1,05%	16%	-	465 728	16%	4 889	-
	1,75 à <2,5	1 542 897	357 648	83%	1 708 884	2,17%	16%	-	390 671	23%	5 775	-
	2,50 à <10,00	1 782 162	248 291	84%	1 900 272	5,01%	18%	-	602 365	32%	16 934	-
	2,5 à <5	937 165	115 325	83%	993 197	3,53%	19%	-	301 538	30%	6 720	-
	5 à <10	844 996	132 966	84%	907 075	6,64%	17%	-	300 827	33%	10 214	-
	10,00 à <100,00	436 286	28 595	88%	460 236	21,26%	17%	-	239 006	53%	16 488	-
	10 à <20	171 050	13 391	87%	177 475	14,38%	18%	-	79 617	45%	4 603	-
	20 à <30	189 330	9 849	88%	194 132	23,16%	17%	-	122 359	63%	7 574	-
	30,00 à <100,00	75 906	5 355	90%	78 629	32,09%	17%	-	37 030	47%	4 312	-
	100,00 (défaut)	622 746	11 880	95%	628 462	100,00%	56%	-	225 469	36%	332 085	-
	Sous-total (Clientèle de Détail)	37 614 348	3 579 444	85%	39 444 110	2,38%	15%	-	3 406 358	9%	384 371	-482 802
Clientèle de Détail - Hypothèque												
	0,00 à <0,15	13 510 761	386 227	85%	13 668 728	0,06%	13%	-	321 180	2%	1 161	-
	0,00 à <0,10	13 492 533	386 124	85%	13 650 467	0,06%	13%	-	320 464	2%	1 158	-
	0,10 à <0,15	18 228	103	90%	18 270	0,12%	13%	-	7 16	4%	3	-
	0,15 à <0,25	2 902 401	55 487	87%	2 925 098	0,20%	13%	-	159 580	5%	779	-
	0,25 à <0,50	2 532 976	38 631	89%	2 548 934	0,36%	14%	-	224 304	9%	1 315	-
	0,50 à <0,75	565 902	5 163	91%	588 045	0,62%	15%	-	65 451	12%	528	-
	0,75 à <2,50	1 693 978	92 485	89%	1 731 821	1,37%	14%	-	361 148	21%	3 309	-
	0,75 à <1,75	1 107 425	16 059	91%	1 114 006	0,95%	14%	-	185 195	17%	1 502	-
	1,75 à <2,5	586 553	76 425	87%	617 815	2,11%	14%	-	175 953	28%	1 807	-
	2,50 à <10,00	624 242	8 398	90%	627 765	4,95%	14%	-	281 363	45%	4 428	-
	2,5 à <5	328 465	4 047	90%	330 126	3,46%	14%	-	124 822	38%	1 616	-
	5 à <10	295 776	4 351	91%	297 839	6,60%	14%	-	156 541	53%	2 812	-
	10,00 à <100,00	181 979	1 862	92%	182 742	21,33%	15%	-	139 756	76%	5 653	-
	10 à <20	56 899	448	93%	57 073	14,81%	15%	-	39 901	70%	1 275	-
	20 à <30	97 464	1 365	91%	98 023	21,75%	14%	-	79 736	81%	3 014	-
	30,00 à <100,00	27 627	49	94%	27 847	33,32%	15%	-	20 120	73%	1 364	-
	100,00 (défaut)	278 381	846	97%	278 728	100,00%	54%	-	85 696	31%	143 322	-
	Sous-total (Clientèle de Détail - Hypothèque)	22 290 619	589 099	89%	22 531 759	1,77%	14%	-	1 638 478	7%	160 494	-208 969
Clientèle de Détail - Hypothèque - PME												
	0,00 à <0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,00 à <0,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,10 à <0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,15 à <0,25	646 442	6 674	89%	649 173	0,19%	14%	-	28 560	4%	167	-
	0,25 à <0,50	719 056	4 288	91%	720 869	0,34%	17%	-	59 874	8%	409	-
	0,50 à <0,75	547 096	4 468	91%	548 955	0,62%	15%	-	63 158	12%	514	-
	0,75 à <2,50	461 802	4 171	83%	463 524	1,44%	16%	-	92 749	20%	1 018	-
	0,75 à <1,75	343 293	3 063	83%	344 558	1,16%	16%	-	61 936	18%	621	-
	1,75 à <2,5	108 509	1 108	83%	108 966	2,32%	16%	-	30 813	28%	396	-
	2,50 à <10,00	199 549	2 837	83%	200 797	5,40%	16%	-	89 267	44%	1 714	-
	2,5 à <5	94 631	790	82%	94 959	3,65%	16%	-	34 983	37%	546	-
	5 à <10	104 918	2 047	83%	105 838	6,97%	16%	-	54 283	51%	1 167	-
	10,00 à <100,00	85 987	301	87%	86 111	21,84%	16%	-	62 014	72%	2 948	-
	10 à <20	43 581	189	86%	43 659	13,87%	16%	-	29 603	68%	955	-
	20 à <30	16 619	65	87%	16 646	26,32%	17%	-	13 686	82%	741	-
	30,00 à <100,00	25 787	47	89%	25 807	32,43%	15%	-	18 725	73%	1 251	-
	100,00 (défaut)	125 439	67	94%	125 467	100,00%	59%	-	46 325	37%	68 780	-
	Sous-total (Clientèle de Détail - Hypothèque - PME)	2 775 370	22 807	85%	2 784 897	6,06%	17%	-	441 946	16%	75 550	-91 805
Clientèle de Détail - Hypothèque - Non PME												
	0,00 à <0,15	13 510 761	386 227	85%	13 668 728	0,06%	13%	-	321 180	2%	1 161	-
	0,00 à <0,10	13 492 533	386 124	85%	13 650 467	0,06%	13%	-	320 464	2%	1 158	-
	0,10 à <0,15	18 228	103	90%	18 270	0,12%	13%	-	7 16	4%	3	-
	0,15 à <0,25	2 255 959	48 812	84%	2 275 923	0,20%	13%	-	131 021	6%	612	-
	0,25 à <0,50	1 813 919	34 343	85%	1 827 965	0,37%	13%	-	164 430	9%	905	-
	0,50 à <0,75	18 806	695	82%	19 090	0,56%	13%	-	2 293	12%	14	-
	0,75 à <2,50	1 242 176	88 313	85%	1 278 297	1,34%	13%	-	268 399	21%	2 291	-
	0,75 à <1,75	764 132	12 996	88%	769 448	0,85%	13%	-	123 259	16%	880	-
	1,75 à <2,5	478 044	75 317	82%	508 849	2,07%	13%	-	145 140	29%	1 411	-
	2,50 à <10,00	424 693	5 561	89%	426 967	4,74%	13%	-	192 097	45%	2 714	-
	2,5 à <5	233 834	3 257	88%	235 166	3,39%	13%	-	89 839	38%	1 069	-
	5 à <10	190 859	2 304	89%	191 801	6,39%	13%	-	102 258	53%	1 645	-
	10,00 à <100,00	95 993	1 561	90%	96 631	20,88%	13%	-	77 742	80%	2 706	-
	10 à <20	13 308	259	92%	13 414	17,87%	13%	-	10 297	77%	320	-
	20 à <30	80 845	1 300	90%	81 377	20,81%	13%	-	66 050	81%	2 273	-
	30,00 à <100,00	1 839	2	100%	1 840	46,87%	13%	-	1 394	76%	113	-
	100,00 (défaut)	152 942	779	95%	153 261	100,00%	51%	-	39 371	26%	74 541	-
	Sous-total (Clientèle de Détail - Hypothèque - Non PME)	19 515 249	566 292	86%	19 746 862	1,17%	14%	-	1 196 532	6%	84 945	-117 164

A-IRB En milliers d'euros	Fourchette de PD	Expositions au bilan	Expositions hors bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	Exposition après CCF et après ARC	PD moyenne, pondérée (%)	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré après facteurs suppléti	Densité du montant d'exposition pondéré	Montant des pertes anticipées	Corrections de valeur et provisions
Clientèle de Détail - Revolving												
0,00 à <0,15		16 809	86 447	50%	34 185	0,09%	30%	-	590	2%	9	-
0,00 à <0,10		9 174	57 815	49%	20 795	0,07%	30%	-	307	1%	5	-
0,10 à <0,15		7 635	28 631	50%	13 390	0,11%	30%	-	283	2%	4	-
0,15 à <0,25		4 417	10 942	46%	6 616	0,20%	30%	-	230	3%	4	-
0,25 à <0,50		9 515	22 510	56%	14 039	0,30%	30%	-	676	5%	13	-
0,50 à <0,75		11 346	17 458	54%	14 855	0,54%	30%	-	1 139	8%	24	-
0,75 à <2,50		21 145	18 124	55%	24 788	1,62%	30%	-	4 342	18%	122	-
0,75 à <1,75		10 858	10 398	53%	12 948	1,11%	30%	-	1 728	13%	44	-
1,75 à <2,5		10 286	7 726	56%	11 839	2,17%	30%	-	2 614	22%	78	-
2,50 à <10,00		9 801	3 695	57%	10 544	4,75%	30%	-	3 962	38%	152	-
2,5 à <5		6 132	2 573	55%	6 649	3,78%	30%	-	2 165	33%	76	-
5 à <10		3 669	1 123	58%	3 895	6,40%	30%	-	1 797	46%	76	-
10,00 à <100,00		3 865	877	61%	4 041	17,13%	30%	-	3 116	77%	210	-
10 à <20		1 498	382	56%	1 575	10,69%	30%	-	983	62%	51	-
20 à <30		2 347	474	62%	2 442	21,00%	30%	-	2 110	86%	155	-
30,00 à <100,00		19	21	61%	24	46,87%	30%	-	23	98%	3	-
100,00 (défaut)		3 502	51	84%	3 512	100,00%	72%	-	517	15%	2 472	-
Sous-total (Clientèle de Détail - Revolving)		80 399	160 103	49%	112 580	4,68%	32%	-	14 571	13%	3 005	-3 689
Clientèle de Détail - Autre												
0,00 à <0,15		5 362 118	1 008 951	82%	5 975 682	0,07%	15%	-	184 847	3%	657	-
0,00 à <0,10		5 071 443	761 578	82%	5 486 789	0,07%	14%	-	153 159	3%	533	-
0,10 à <0,15		290 675	247 373	79%	488 893	0,12%	22%	-	31 687	6%	124	-
0,15 à <0,25		1 568 185	321 431	82%	1 748 056	0,20%	15%	-	101 164	6%	508	-
0,25 à <0,50		2 895 429	380 409	83%	3 086 181	0,34%	17%	-	265 289	9%	1 752	-
0,50 à <0,75		1 183 421	218 603	83%	1 304 643	0,61%	18%	-	158 670	12%	1 450	-
0,75 à <2,50		2 494 752	627 812	83%	2 813 571	1,52%	17%	-	490 910	17%	7 233	-
0,75 à <1,75		1 548 695	354 315	83%	1 734 341	1,11%	17%	-	278 805	16%	3 344	-
1,75 à <2,5		946 058	273 497	83%	1 079 230	2,19%	16%	-	212 105	20%	3 889	-
2,50 à <10,00		1 148 119	236 198	83%	1 261 964	5,05%	20%	-	317 039	25%	12 355	-
2,5 à <5		602 568	108 706	82%	656 422	3,56%	22%	-	174 551	27%	5 028	-
5 à <10		545 551	127 492	84%	605 541	6,66%	18%	-	142 489	24%	7 327	-
10,00 à <100,00		250 442	25 856	87%	263 452	21,27%	19%	-	96 133	36%	10 625	-
10 à <20		112 663	12 562	86%	118 827	14,23%	20%	-	38 734	33%	3 277	-
20 à <30		89 519	8 010	88%	93 667	24,69%	19%	-	40 512	43%	4 404	-
30,00 à <100,00		48 260	5 284	89%	50 959	31,42%	18%	-	16 887	33%	2 944	-
100,00 (défaut)		340 863	10 983	95%	346 223	100,00%	57%	-	139 256	40%	186 291	-
Sous-total (Clientèle de Détail - Autre)		15 243 330	2 830 242	84%	16 799 771	3,18%	17%	-	1 753 308	10%	220 872	-270 144
Clientèle de Détail - Autre - PME												
0,00 à <0,15		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0,00 à <0,10		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0,10 à <0,15		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0,15 à <0,25		549 310	89 014	82%	591 344	0,19%	18%	-	29 342	5%	174	-
0,25 à <0,50		1 659 799	244 722	83%	1 770 447	0,33%	18%	-	142 913	8%	1 066	-
0,50 à <0,75		954 466	137 771	83%	1 015 635	0,63%	17%	-	109 261	11%	1 116	-
0,75 à <2,50		1 670 437	233 780	83%	1 779 614	1,49%	18%	-	292 579	16%	4 704	-
0,75 à <1,75		1 105 415	162 702	83%	1 182 259	1,12%	18%	-	184 451	16%	2 415	-
1,75 à <2,5		565 021	71 078	83%	597 354	2,23%	17%	-	108 128	18%	2 289	-
2,50 à <10,00		908 087	152 075	83%	976 760	5,11%	21%	-	241 641	25%	10 000	-
2,5 à <5		473 219	84 162	82%	510 978	3,55%	23%	-	135 438	27%	4 090	-
5 à <10		404 867	67 912	83%	465 785	6,82%	19%	-	106 202	23%	5 910	-
10,00 à <100,00		180 665	17 520	87%	188 875	22,55%	19%	-	61 748	33%	7 932	-
10 à <20		90 488	9 140	86%	94 497	14,89%	18%	-	27 393	29%	2 594	-
20 à <30		42 356	3 278	87%	43 940	29,01%	19%	-	17 714	40%	2 434	-
30,00 à <100,00		47 821	5 102	89%	50 438	31,27%	18%	-	16 641	33%	2 904	-
100,00 (défaut)		264 654	9 702	94%	269 249	100,00%	58%	-	120 685	45%	146 107	-
Sous-total (Clientèle de Détail - Autre - PME)		6 187 418	884 584	85%	6 591 923	6,09%	20%	-	998 169	15%	171 099	-208 133
Clientèle de Détail - Autre - Non PME												
0,00 à <0,15		5 362 118	1 008 951	82%	5 975 682	0,07%	15%	-	184 847	3%	657	-
0,00 à <0,10		5 071 443	761 578	82%	5 486 789	0,07%	14%	-	153 159	3%	533	-
0,10 à <0,15		290 675	247 373	79%	488 893	0,12%	22%	-	31 687	6%	124	-
0,15 à <0,25		1 018 874	232 416	83%	1 156 712	0,20%	14%	-	71 822	6%	334	-
0,25 à <0,50		1 235 630	135 687	84%	1 315 735	0,35%	15%	-	122 376	9%	686	-
0,50 à <0,75		228 955	80 832	80%	289 008	0,54%	21%	-	49 409	17%	334	-
0,75 à <2,50		824 316	394 032	82%	1 033 957	1,58%	15%	-	198 331	19%	2 530	-
0,75 à <1,75		443 279	191 613	83%	552 082	1,09%	15%	-	94 365	17%	929	-
1,75 à <2,5		381 036	202 419	82%	481 875	2,15%	15%	-	103 976	22%	1 601	-
2,50 à <10,00		240 032	84 123	85%	285 203	4,83%	17%	-	75 399	26%	2 355	-
2,5 à <5		129 349	24 543	85%	145 447	3,60%	18%	-	39 112	27%	938	-
5 à <10		110 683	59 580	85%	139 757	6,11%	17%	-	36 286	26%	1 417	-
10,00 à <100,00		89 777	8 336	88%	74 577	18,04%	21%	-	34 386	46%	2 693	-
10 à <20		22 175	3 422	81%	24 330	11,65%	25%	-	11 341	47%	682	-
20 à <30		47 163	4 732	90%	49 726	20,88%	19%	-	22 799	46%	1 970	-
30,00 à <100,00		438	182	94%	521	46,87%	17%	-	246	47%	40	-
100,00 (défaut)		76 209	1 281	97%	76 974	100,00%	54%	-	18 571	24%	40 185	-
Sous-total (Clientèle de Détail - Autre - Non PME)		9 055 912	1 945 658	84%	10 207 848	1,30%	15%	-	755 139	7%	49 773	-62 011
Total		65 937 415	11 149 483	89%	71 802 896	2,60%	23%	2,5	16 661 760	23%	761 662	-327 086

Informations quantitatives complémentaires

Tableau 21 (EU CR8) : État des flux des RWEA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI

En milliers d'euros	Montant d'exposition pondéré
Montant d'exposition pondéré à la fin de la période de déclaration précédente	16 634 936
Taille de l'actif (+/-)	38 273
Qualité de l'actif (+/-)	-11 441
Mises à jour des modèles (+/-)	-
Méthodologie et politiques (+/-)	-
Acquisitions et cessions (+/-)	-
Variations des taux de change (+/-)	-
Autres (+/-)	-
Montant d'exposition pondéré à la fin de la période de déclaration	16 661 768

Tableau 22 (EU CR10.1) : Financement spécialisé - Financement de projets (approche par référencement)

Catégories réglementaires En milliers d'euros	Échéance résiduelle	Exposition au bilan	Exposition hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	32 823	19 829	50%	47 695	24 849	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	235 941	133 675	70%	336 198	245 222	1 345
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	-	-	70%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	13 750	90%	10 313	9 671	83
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	-	-	115%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	115%	-	-	-
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	-	-	250%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	250%	-	-	-
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
Total	Inférieure à 2,5 ans	32 823	19 829		47 695	24 849	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	235 941	147 425		346 510	254 894	1 427

Tableau 23 (EU CR10.2) : Financement spécialisé - Biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)

Catégories réglementaires En milliers d'euros	Échéance résiduelle	Exposition au bilan	Exposition hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	5 790	-	50%	5 790	3 017	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	51 258	5 207	70%	55 163	40 236	221
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	-	-	70%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	90%	-	-	-
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	-	-	115%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	115%	-	-	-
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	-	-	250%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	250%	-	-	-
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
Total	Inférieure à 2,5 ans	5 790	-		5 790	3 017	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	51 258	5 207		55 163	40 236	221

Tableau 24 (EU CR10.3) : Financement spécialisé - Financement d'objets (approche par référencement)

Catégories réglementaires En milliers d'euros	Échéance résiduelle	Exposition au bilan	Exposition hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	-	-	50%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	70%	-	-	-
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	-	-	70%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	90%	-	-	-
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	-	-	115%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	115%	-	-	-
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	-	-	250%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	250%	-	-	-
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
Total	Inférieure à 2,5 ans	-	-		-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-		-	-	-

Tableau 25 (EU CR10.4) : Financement spécialisé - Financement de matières premières (approche par référencement)

Catégories réglementaires En milliers d'euros	Échéance résiduelle	Exposition au bilan	Exposition hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré	Montant des pertes anticipées
Catégorie 1	Inférieure à 2,5 ans	-	-	50%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	70%	-	-	-
Catégorie 2	Inférieure à 2,5 ans	-	-	70%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	90%	-	-	-
Catégorie 3	Inférieure à 2,5 ans	-	-	115%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	115%	-	-	-
Catégorie 4	Inférieure à 2,5 ans	-	-	250%	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	250%	-	-	-
Catégorie 5	Inférieure à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
Total	Inférieure à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-
	Supérieure ou égale à 2,5 ans	-	-	-	-	-	-

Tableau 26 (EU CR10.5) : Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple

Catégories En milliers d'euros	Exposition au bilan	Exposition hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	788 240	145 309	190%	933 550	1 773 744	7 468
Expositions sur actions cotées	251 523	-	290%	251 523	729 416	2 012
Autres expositions sur actions	2 599 326	-	370%	2 599 326	9 617 507	62 384
Total	3 639 089	145 309		3 784 399	12 120 667	71 864

4. Risque de crédit de contrepartie

Le risque de crédit de contrepartie correspond au risque porté par :

- les instruments dérivés du portefeuille bancaire (*banking book*) et du portefeuille de négociation (*trading book*) ;
- les opérations de pension du portefeuille bancaire.

Les encours concernés sont intégrés aux tableaux de bord sur les risques de crédit (au même titre que les encours de bilan et de hors bilan). La somme des expositions et des risques sur l'ensemble des encours (bilan, hors bilan, dérivés et pensions) donne une vision globale des risques de crédit. Pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa, le risque de crédit de contrepartie est une faible composante du risque de crédit global.

Tableau 27 (EU CCR1) : Analyse des expositions au CCR par approche

En milliers d'euros	Coût de remplacement (RC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque avant ARC	Valeur exposée au risque après ARC	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré (RWEA)
UE - Méthode de l'exposition initiale (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
UE - SA-CCR simplifiée (pour les dérivés)	-	-		1,4	-	-	-	-
SA-CCR (pour les dérivés)	354 780	291 118		1,4	904 259	904 259	904 259	408 144
IMM (pour les dérivés et les OFT)			-	-	-	-	-	-
<i>Dont ensembles de compensation d'opérations de financement sur titres</i>			-		-	-	-	-
<i>Dont ensembles de compensation de dérivés et opérations à règlement différé</i>			-		-	-	-	-
<i>Dont issues d'ensembles de compensation de conventions multiproduits</i>			-		-	-	-	-
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					-	-	-	-
Méthode générale fondée sur les sûretés financières (pour les OFT)					3 699 296	3 699 296	3 699 296	154 406
VaR pour les OFT					-	-	-	-
Total					4 603 554	4 603 554	4 603 555	562 550

Tableau 28 (EU CCR2) : Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA

En milliers d'euros	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré (RWEA)
Total des opérations soumises à la méthode avancée	-	-
i) composante VaR (y compris le multiplicateur 3 ×)		-
ii) composante VaR en situation de tensions (y compris le multiplicateur 3 ×)		-
Opérations soumises à la méthode standard	142 628	86 363
Opérations soumises à l'approche alternative (sur la base de la méthode de l'exposition initiale)	-	-
Total des opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	142 628	86 363

Tableau 29 (EU CCR3) : Approche standard - Expositions au CCR par catégorie d'expositions réglementaires et pondération de risque

Catégories d'expositions En milliers d'euros	Pondération de risque											Valeur d'exposition totale
	0%	2%	4%	10%	20%	50%	70%	75%	100%	150%	Autres	
Administrations centrales ou banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations régionales ou locales	-	-	-	-	149 520	-	-	-	-	-	-	149 520
Entités du secteur public	84 375	-	-	-	1 723	-	-	-	-	-	-	86 099
Banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements	-	152 828	-	-	-	-	-	-	-	-	-	152 828
Entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeur d'exposition totale	84 375	152 828	-	-	151 243	-	-	-	-	-	-	388 447

Tableau 30 (EU CCR4) : Approche NI - Expositions au CCR par catégorie d'expositions réglementaires et échelle de PD

En milliers d'euros	Échelle de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
Établissement (Banques)							
	0,00 à <0,15	3 825 287	0,05%	26%	2,5	185 087	-
	0,15 à <0,30	7 138	0,23%	34%	2,5	3 761	-
	0,30 à <0,50	8 106	0,44%	42%	2,5	7 230	-
	0,50 à <0,75	-	-	-	-	-	-
	0,75 à <2,50	-	-	-	-	-	-
	2,50 à <10,00	-	-	-	-	-	-
	10,00 à <100,00	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-
	Sous-total (Établissement (Banques))	3 840 530	0,05%	26%	2,5	196 087	5%
Entreprises							
	0,00 à <0,15	77 770	0,11%	70%	2,5	38 598	-
	0,15 à <0,30	-	-	-	-	-	-
	0,30 à <0,50	54 389	0,35%	83%	2,5	65 181	-
	0,50 à <0,75	56 145	0,64%	45%	2,5	39 939	-
	0,75 à <2,50	70 881	1,49%	42%	2,5	64 361	-
	2,50 à <10,00	105 545	3,49%	43%	2,5	118 592	-
	10,00 à <100,00	2 274	24,71%	45%	2,5	4 804	-
	100,00 (défaut)	4 448	100,00%	75%	2,5	-	-
	Sous-total (Entreprises)	371 453	2,80%	55%	2,5	331 475	89%
Entreprises - Dont PME							
	0,00 à <0,15	-	-	-	-	-	-
	0,15 à <0,30	-	-	-	-	-	-
	0,30 à <0,50	-	-	-	-	-	-
	0,50 à <0,75	28 677	0,64%	45%	2,5	16 720	-
	0,75 à <2,50	27 524	1,68%	45%	2,5	22 239	-
	2,50 à <10,00	62 227	3,21%	45%	2,5	60 278	-
	10,00 à <100,00	1 956	26,35%	45%	2,5	4 073	-
	100,00 (défaut)	1 793	100,00%	75%	2,5	-	-
	Sous-total (Entreprises - Dont PME)	122 176	4,05%	45%	2,5	103 311	85%
Clientèle de Détail							
	0,00 à <0,15	150	0,09%	45%	-	16	-
	0,15 à <0,30	20	0,24%	45%	-	4	-
	0,30 à <0,50	46	0,28%	45%	-	10	-
	0,50 à <0,75	284	0,58%	45%	-	84	-
	0,75 à <2,50	2 028	1,48%	45%	-	1 106	-
	2,50 à <10,00	361	6,06%	45%	-	206	-
	10,00 à <100,00	236	20,70%	45%	-	256	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-
	Sous-total (Clientèle de Détail)	3 125	3,29%	45%	-	1 682	54%

En milliers deuros	Échelle de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RVVEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
Cientèle de Détail - Hypothèque							
	0,00 à <0,15	-	-	-	-	-	-
	0,15 à <0,30	-	-	-	-	-	-
	0,30 à <0,50	-	-	-	-	-	-
	0,50 à <0,75	-	-	-	-	-	-
	0,75 à <2,50	-	-	-	-	-	-
	2,50 à <10,00	-	-	-	-	-	-
	10,00 à <100,00	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-
	Sous-total (Cientèle de Détail - Hypothèque)						
		-	-	-	-	-	-
Cientèle de Détail - Hypothèque - PME							
	0,00 à <0,15	-	-	-	-	-	-
	0,15 à <0,30	-	-	-	-	-	-
	0,30 à <0,50	-	-	-	-	-	-
	0,50 à <0,75	-	-	-	-	-	-
	0,75 à <2,50	-	-	-	-	-	-
	2,50 à <10,00	-	-	-	-	-	-
	10,00 à <100,00	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-
	Sous-total (Cientèle de Détail - Hypothèque - PME)						
		-	-	-	-	-	-
Cientèle de Détail - Hypothèque - Non PME							
	0,00 à <0,15	-	-	-	-	-	-
	0,15 à <0,30	-	-	-	-	-	-
	0,30 à <0,50	-	-	-	-	-	-
	0,50 à <0,75	-	-	-	-	-	-
	0,75 à <2,50	-	-	-	-	-	-
	2,50 à <10,00	-	-	-	-	-	-
	10,00 à <100,00	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-
	Sous-total (Cientèle de Détail - Hypothèque - Non PME)						
		-	-	-	-	-	-
Cientèle de Détail - Revolving							
	0,00 à <0,15	-	-	-	-	-	-
	0,15 à <0,30	-	-	-	-	-	-
	0,30 à <0,50	-	-	-	-	-	-
	0,50 à <0,75	-	-	-	-	-	-
	0,75 à <2,50	-	-	-	-	-	-
	2,50 à <10,00	-	-	-	-	-	-
	10,00 à <100,00	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-
	Sous-total (Cientèle de Détail - Revolving)						
		-	-	-	-	-	-
Cientèle de Détail - Autre							
	0,00 à <0,15	150	0,09%	45%	-	16	-
	0,15 à <0,30	20	0,24%	45%	-	4	-
	0,30 à <0,50	46	0,28%	45%	-	10	-
	0,50 à <0,75	284	0,58%	45%	-	84	-
	0,75 à <2,50	2 028	1,48%	45%	-	1 106	-
	2,50 à <10,00	361	6,06%	45%	-	206	-
	10,00 à <100,00	236	20,70%	45%	-	256	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-
	Sous-total (Cientèle de Détail - Autre)						
		3 125	3,29%	45%	-	1 682	54%
Cientèle de Détail - Autre - PME							
	0,00 à <0,15	-	-	-	-	-	-
	0,15 à <0,30	-	-	-	-	-	-
	0,30 à <0,50	28	0,27%	45%	-	5	-
	0,50 à <0,75	284	0,58%	45%	-	84	-
	0,75 à <2,50	190	1,37%	45%	-	81	-
	2,50 à <10,00	361	6,06%	45%	-	206	-
	10,00 à <100,00	-	-	-	-	-	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-
	Sous-total (Cientèle de Détail - Autre - PME)						
		862	3,04%	45%	-	376	44%

En milliers d'euros	Échelle de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne, pondérée (%)	LGD moyenne, pondérée (%)	Échéance moyenne pondérée (années)	Montant d'exposition pondéré (RWEA)	Densité des montants d'exposition pondérés
Cliantèle de Détail - Autre - Non PME							
	0,00 à <0,15	150	0,09%	45%	-	16	-
	0,15 à <0,30	20	0,24%	45%	-	4	-
	0,30 à <0,50	18	0,29%	45%	-	4	-
	0,50 à <0,75	-	-	-	-	-	-
	0,75 à <2,50	1 838	1,49%	45%	-	1 025	-
	2,50 à <10,00	-	-	-	-	-	-
	10,00 à <100,00	236	20,70%	45%	-	256	-
	100,00 (défaut)	-	-	-	-	-	-
	Sous-total (Cliantèle de Détail - Autre - Non PME)	2 262	3,38%	45%	-	1 307	58%
Total		4 215 108	0,29%	28%	2,5	529 244	13%

Tableau 31 (EU CCR6) : Expositions sur dérivés de crédit

En milliers d'euros	Protection achetée	Protection vendue
Montants notionnels		
CDS mono-émetteurs	-	-
CDS indicels	-	-
Total contrats d'échange	-	-
Options de crédit	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-
Total montants notionnels	-	-
Justes valeurs		
Juste valeur positive (actif)	-	-
Juste valeur négative (passif)	-	-

Tableau 32 (EU CCR7) : États des flux des RWEA relatifs aux expositions au CCR dans le cadre de l'IMM

En milliers d'euros	Montant d'exposition pondéré (RWEA)
RWEA à la fin de la période de déclaration précédente	-
Taille de l'actif	-
Qualité de crédit des contreparties	-
Mises à jour des modèles (IMM uniquement)	-
Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
Acquisitions et cessions	-
Variations des taux de change	-
Autres	-
RWEA à la fin de la période de déclaration courante	-

Tableau 33 (EU CCR8) : Expositions sur les CCP

En milliers d'euros	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré (RWEA)
Expositions aux contreparties centrales éligibles (total)		3 057
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance); dont	152 828	3 057
i) Dérivés de gré à gré	152 828	3 057
ii) Dérivés négociés en bourse	-	-
iii) Opérations de financement sur titres	-	-
iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	-	-
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	60 164	
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	-	-
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	-	-
Contributions non financées au fonds de défaillance	-	-
Expositions aux contreparties centrales non éligibles (total)		-
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales non éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions au fonds de défaillance); dont	-	-
i) Dérivés de gré à gré	-	-
ii) Dérivés négociés en bourse	-	-
iii) Opérations de financement sur titres	-	-
iv) Ensembles de compensation pour lesquels la compensation multiproduits a été approuvée	-	-
Marge initiale faisant l'objet d'une ségrégation	-	
Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	-	-
Contributions préfinancées au fonds de défaillance	-	-
Contributions non financées au fonds de défaillance	-	-

5. Techniques d'atténuation du risque de crédit

Les sûretés financières, personnelles et réelles peuvent être directement utilisées pour réduire le calcul des exigences de fonds propres (EFP) mesurées au titre du risque de crédit et participant au calcul du ratio de solvabilité du Groupe. L'utilisation des garanties en technique de réduction des risques est toutefois soumise au respect de conditions d'éligibilité et d'exigences minimales imposées par la réglementation.

Tableau 34 (EU CR3) : Vue d'ensemble des techniques d'ARC

En milliers d'euros	Valeur comptable non garantie	Valeur comptable garantie			
		Dont garantie par des sûretés	Dont garantie par des garanties financières		
			Dont garantie par des dérivés de crédit		
Prêts et avances	53 099 175	48 667 250	34 866 197	13 801 053	-
Titres de créance	10 791 133	-	-	-	-
Total	63 890 308	48 667 250	34 866 197	13 801 053	-
Dont expositions non performantes	1 460 829	522 880	496 660	26 220	-
<i>Dont en défaut</i>	<i>1 460 829</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Tableau 35 (EU CR4) : Approche standard - Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC

Catégories d'expositions En milliers d'euros	Expositions avant CCF et avant ARC		Expositions après CCF et après ARC		RWA et densité des RWA	
	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	Expositions au bilan	Expositions hors bilan	RWA	Densité des RWA (%)
Administrations centrales ou banques centrales	16 444 831	-	16 444 831	-	184 175	-
Administrations régionales ou locales	5 195 801	1 198 434	5 195 801	40 817	1 077 228	21%
Entités du secteur public	10 461 221	395 953	10 461 221	13 369	66 466	1%
Banques multilatérales de développement	197 647	-	197 647	-	-	0%
Organisations internationales	47 824	-	47 824	-	-	0%
Établissements	272 253	-	272 253	-	21 685	8%
Entreprises	193 245	115 710	193 245	57 855	205 268	82%
Cliantèle de détail	3 298 168	358 576	3 298 168	108 913	2 555 310	75%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	5 678 593	291 677	5 678 593	54 628	2 349 831	41%
Expositions en défaut	260 773	913	260 773	4	271 960	104%
Expositions présentant un risque particulièrement élevé	-	-	-	-	-	0%
Obligations garanties	19 130	-	19 130	-	1 913	10%
Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	0%
Organismes de placement collectif	8 090	1 413 707	8 090	282 912	176 389	61%
Actions	22 057	-	22 057	-	50 101	227%
Autres éléments	733 413	-	733 413	-	733 413	100%
TOTAL	42 833 046	3 774 970	42 833 046	558 498	7 693 739	18%

Les encours traités en méthode standard concernent majoritairement :

- les catégories des administrations centrales et locales ainsi que les entités assimilées,
- les crédits hypothécaires de filiales spécialisées.

Ce type de contreparties ou de crédits bénéficie de pondérations préférentielles. Il n'y a pas d'impact complémentaire lié à l'utilisation des techniques de réduction des risques (ARC) pondérés.

Tableau 36 (EU CR7-A) : Approche NI - Informations à publier sur le degré d'utilisation des techniques d'ARC

A-IRB En milliers d'euros	Techniques d'atténuation du risque de crédit				
	Protection de crédit financée				
	Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobiliers (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d'autres sûretés réelles (%)
Administrations centrales et banques centrales	-	-	-	-	-
Établissements	14 217 639	17,38%	-	-	-
Entreprises	22 353 130	-	-	-	-
<i>Dont Entreprises - PME</i>	8 602 456	-	-	-	-
<i>Dont Entreprises - Financement spécialisé</i>	-	-	-	-	-
<i>Dont Entreprises - Autres</i>	13 750 674	-	-	-	-
Clientèle de détail	39 447 235	-	-	-	-
<i>Dont Clientèle de détail — Biens immobiliers PME</i>	2 784 897	-	-	-	-
<i>Dont Clientèle de détail — Biens immobiliers non-PME</i>	19 746 862	-	-	-	-
<i>Dont Clientèle de détail — Expositions renouvelables éligibles</i>	112 580	-	-	-	-
<i>Dont Clientèle de détail — Autres PME</i>	6 592 786	-	-	-	-
<i>Dont Clientèle de détail — Autres non-PME</i>	10 210 110	-	-	-	-
Total	76 018 004	3,25%	-	-	-

A-IRB En milliers d'euros	Techniques d'atténuation du risque de crédit				Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWEA		
	Protection de crédit financée				Protection de crédit non financée	RWEA sans effets de substitution (effets de réduction uniquement)	RWEA avec effets de substitution (effets de réduction et de substitution)
	Partie des expositions couverte par d'autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèces (%)	Partie des expositions couverte par des polices d'assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des instruments détenus par un tiers (%)	Partie des expositions couverte par des garanties (%)		
Administrations centrales et banques centrales	-	-	-	-	-	-	
Établissements	-	-	-	-	-	1 040 688	
Entreprises	-	-	-	-	-	12 742 277	
<i>Dont Entreprises - PME</i>	-	-	-	-	-	3 343 446	
<i>Dont Entreprises - Financement spécialisé</i>	-	-	-	-	-	-	
<i>Dont Entreprises - Autres</i>	-	-	-	-	-	9 398 831	
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	3 408 040	
<i>Dont Clientèle de détail — Biens immobiliers PME</i>	-	-	-	-	-	441 946	
<i>Dont Clientèle de détail — Biens immobiliers non-PME</i>	-	-	-	-	-	1 196 532	
<i>Dont Clientèle de détail — Expositions renouvelables éligibles</i>	-	-	-	-	-	14 571	
<i>Dont Clientèle de détail — Autres PME</i>	-	-	-	-	-	998 545	
<i>Dont Clientèle de détail — Autres non-PME</i>	-	-	-	-	-	756 446	
Total	-	-	-	-	-	17 191 005	

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa applique la méthode de notation interne avancée à la majorité de ses encours de crédits à la clientèle. De ce fait, les garanties sont essentiellement prises en compte dans la modélisation des pertes en cas de défaut.

Tableau 37 (EU CR7) : Approche NI – effet sur les RWEA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d’ARC

En milliers d'euros	Montant d'exposition pondéré avant dérivés de crédit	Montant d'exposition pondéré réel
Expositions faisant l'objet de l'approche NI simple		
Administrations centrales et banques centrales		
Établissements		
Entreprises		
<i>Dont Entreprises - PME</i>		
<i>Dont Entreprises - Financement spécialisé</i>		
Expositions faisant l'objet de l'approche NI avancée		
Administrations centrales et banques centrales		
Établissements		
Entreprises		
<i>Dont Entreprises - PME</i>		
<i>Dont Entreprises - Financement spécialisé</i>		
Clientèle de détail		
<i>Dont Clientèle de détail - PME - Garanties par une sûreté immobilière</i>		
<i>Dont Clientèle de détail - non-PME - Garanties par une sûreté immobilière</i>		
<i>Dont Clientèle de détail — expositions renouvelables éligibles</i>		
<i>Dont Clientèle de détail — PME — Autres</i>		
<i>Dont Clientèle de détail — non-PME — Autres</i>		
TOTAL (incluant expositions approches NI simple et avancée)		

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa ne souscrit pas de dérivés de crédit.

Tableau 38 (EU CCR5) : Composition des sûretés pour les expositions au CCR

En milliers d'euros	Sûretés utilisées dans des opérations sur dérivés				Sûretés utilisées dans des OFT			
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies	
	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	Faisant l'objet d'une ségrégation	Ne faisant pas l'objet d'une ségrégation
Espèces — monnaie nationale	-	186 825	314 859	234 510	-	9 471	-	3 576
Espèces — autres monnaies	-	-	-	-	-	-	-	-
Dette souveraine nationale	-	-	-	-	-	642 993	-	328 718
Autre dette souveraine	-	-	-	-	-	73 085	-	116 971
Dette des administrations publiques	-	-	-	-	-	-	-	483 133
Obligations d'entreprise	-	-	-	-	-	2 110 486	-	1 121 057
Actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sûretés	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	186 825	314 859	234 510	-	2 836 035	-	2 053 455

6. Titrisation

Au 30.06.2021, le groupe Crédit Mutuel Arkéa n'a pas investi dans des positions de titrisation.

Tableau 39 (EU SEC1) : Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation

En milliers d'euros	L'établissement agit en tant qu'initiateur					L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur			
	Classiques		Synthétiques	Sous-total		Classiques		Synthétiques	Sous-total	Classiques		Synthétiques	Sous-total
	STS	Non STS				STS	Non STS			STS	Non STS		
	dont TRS	dont TRS	dont TRS										
Total des expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de détail (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
prêts aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 40 (EU SEC2) : Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation

En milliers d'euros	L'établissement agit en tant qu'initiateur				L'établissement agit en tant que sponsor				L'établissement agit en tant qu'investisseur				
	Classiques		Synthétiques	Sous-total	Classiques		Synthétiques	Sous-total	Classiques		Synthétiques	Sous-total	
	STS	Non STS			STS	Non STS			STS	Non STS			
Total des expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de détail (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
prêts aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
contrats de location et créances à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 41 (EU SEC3) : Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées - établissement agissant en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor

En milliers d'euros	Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					Valeurs exposées au risque (par approche réglementaire)			
	pondération ≤20 %	pondération >20 % et ≤50 %	pondération >50 % et ≤100 %	pondération >100 % et < 1250 %	pondération 1250 % /déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	pondération 1250 % /déductions
Total des expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations classiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont STS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont STS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-

En milliers d'euros	RWEA (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	pondération 1250 % / déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	pondération 1250 % / déductions
Total des expositions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations classiques	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont STS	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont STS	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations synthétiques	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 42 (EU SEC4) : Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées - établissement agissant en tant qu'investisseur

En milliers d'euros	Valeurs exposées au risque (par fourchette de pondération/déductions)					Valeurs exposées au risque (par approche réglementaire)			
	pondération ≤20 %	pondération >20 % et ≤50 %	pondération >50 % et ≤ 100 %	pondération > 100 % et < 1250 %	pondération 1250 % /déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	pondération 1250 % /déductions
Total des expositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation classique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont STS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont STS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-

En milliers d'euros	Montant d'exposition pondéré (par approche réglementaire)				Exigence de fonds propres après application du plafond			
	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	pondération 1250 % /déductions	SEC-IRBA	SEC-ERBA (y compris IAA)	SEC-SA	pondération 1250 % /déductions
Total des expositions	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation classique	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont STS	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont STS	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation synthétique	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-jacent de détail	-	-	-	-	-	-	-	-
Clientèle de gros	-	-	-	-	-	-	-	-
Retitrisation	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 43 (EU SEC5) : Expositions titrisées par l'établissement - Expositions en défaut et ajustements pour risque de crédit spécifique

Expositions titrisées par l'établissement — L'établissement agit en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor

En milliers d'euros	Montant nominal total de l'encours		Montant total des ajustements pour risque de crédit spécifique effectués au cours de la période
		Dont expositions en défaut	
Total des expositions	-	-	-
Clientèle de détail (total)	-	-	-
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-
Cartes de crédit	-	-	-
Autres expositions sur la clientèle de détail	-	-	-
Retitrisation	-	-	-
Clientèle de gros (total)	-	-	-
Prêts aux entreprises	-	-	-
Prêts hypothécaires commerciaux	-	-	-
Contrats de location et créances à recevoir	-	-	-
Autres expositions sur la clientèle de gros	-	-	-
Retitrisation	-	-	-

7. Risque de marché

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa calcule les exigences de fonds propres au titre du risque de marché selon la méthode standard.

Tableau 44 (EU MR1) : Risque de marché dans le cadre de l'approche standard

Au 30.06.2021, le risque de marché est nul.

En milliers d'euros	RWEA
Produits fermes	
Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	-
Risque sur actions (général et spécifique)	-
Risque de change	-
Risque sur matières premières	-
Options	
Méthode simplifiée	-
Méthode delta-plus	-
Méthode par scénarios	-
Titrisation (risque spécifique)	-
Total	-

8. Risque de taux du portefeuille bancaire

Le risque de taux désigne le risque, actuel ou futur, auquel les fonds propres et les bénéficiaires de la banque sont exposés en raison de mouvements défavorables des taux d'intérêt. Il peut résulter d'une différence de maturité entre les emplois et les ressources à taux fixe, d'une différence d'index de référence (risque de base) ou de l'exercice d'options (telles que les *caps* et *floors* ou les remboursements anticipés sur les crédits).

Tableau 45 : Informations sur les expositions au risque de taux d'intérêt pour les positions non détenues dans le portefeuille de négociation

En milliers d'euros	ΔEVE		ΔNII	
	30.06.2021	31.03.2021	30.06.2021	31.03.2021
Période				
Déplacement parallèle vers le haut Parallel up (+200 bps)	219 919	545 233	-3 377	45 692
Déplacement parallèle vers le bas Parallel down (-200 bps)	-194 844	-67 937	30 432	-34 956
Pentification de la courbe Steepener	238 924	424 961		
Aplatissement de la courbe Flattener	-234 254	-48 066		
Hausse des taux courts Short rate up	-51 223	197 915		
Baisse des taux courts Short rate down	77 631	235 228		
Période	30.06.2021		31.03.2021	
Fonds propres de base (Tier 1)	6 827 720		6 799 302	

9. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque pour l'entreprise assujettie de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de sa situation ou de la situation du marché dans un délai déterminé et à un coût raisonnable. Il naît d'un décalage de maturité entre les emplois et les ressources.

Il peut se traduire par une charge complémentaire en cas de hausse des *spreads* de liquidité ; dans sa forme la plus extrême, il pourrait se traduire par une incapacité de l'établissement à honorer ses engagements.

Le Groupe est historiquement vigilant et prudent face à ce risque.

Plusieurs ratios de liquidité sont particulièrement suivis, dont notamment :

- le LCR qui est un ratio de liquidité prévu par les textes CRD 4 et CRR (transposant en norme européenne les propositions dites "Bâle III"). Il mesure le rapport entre les actifs liquides et les sorties nettes de trésorerie à trente jours dans le cadre d'un scénario de stress. Le niveau minimum requis est de 100 % depuis 2018 ;
- le ratio NSFR (Net Stable Funding Ratio) qui est également un ratio de liquidité prévu par les textes CRD 5 et CRR 2. Il vérifie la couverture des emplois stables par les ressources stables. Le niveau minimum requis est de 100 % depuis juin 2021.

Tableau 46 (EU LIQ1) : Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)

Dans le cadre du Règlement CRR2, le groupe Crédit Mutuel Arkéa produit et transmet mensuellement à la BCE le reporting sur le ratio de liquidité à court terme (ci-après "**LCR**" - *Liquidity Coverage Ratio*).

Le ratio LCR a pour objectif de s'assurer de la résilience à court terme des banques face à une situation de fort stress en liquidité. Il vérifie que le niveau des actifs hautement liquides permet de couvrir les flux nets de trésorerie à 30 jours, avec des hypothèses de stress visant notamment une fuite des dépôts et un tirage des accords en hors-bilan.

Le niveau minimum requis du ratio LCR est fixé à 100% en 2021. Le Groupe a respecté l'exigence réglementaire sur le premier semestre 2021 avec des marges de manœuvre significatives. A fin juin 2021, le ratio LCR consolidé du Groupe s'établit à 160%. Le niveau moyen annuel de juillet 2020 à juin 2021 s'établit à 152%, comme indiqué dans le tableau ci-après.

En complément du LCR, la réglementation européenne prévoit un ratio structurel de liquidité à long terme appelé NSFR. Le ratio NSFR vise à inciter les établissements de crédit à disposer en permanence d'une structure de ressources stables, leur permettant de poursuivre leur activité sur une période d'un an dans un environnement de stress prolongé.

Depuis juin 2021, le nouveau règlement européen CRR2 a instauré un niveau minimum requis du ratio NSFR à 100% et des nouvelles modalités de calcul. Le Groupe respecte l'exigence réglementaire avec un ratio de 114 % à fin juin 2021.

En milliers d'euros	Valeur totale non pondérée (moyenne)				Valeur totale pondérée (moyenne)			
	30.06.2021	31.03.2021	31.12.2020	30.09.2020	30.06.2021	31.03.2021	31.12.2020	30.09.2020
Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes : 12								
ACTIFS LIQUIDES DE QUALITÉ ÉLEVÉE (HQLA)								
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					19 933 307	19 084 304	16 973 980	15 294 883
SORTIES DE TRÉSORERIE								
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont	41 836 921	40 927 078	39 778 046	38 883 686	3 081 896	3 016 348	2 940 385	2 877 455
Dépôts stables	24 079 541	23 563 808	22 903 945	22 509 351	1 203 977	1 178 190	1 145 197	1 125 468
Dépôts moins stables	17 541 913	17 146 844	16 704 397	16 252 569	1 862 781	1 822 028	1 776 230	1 728 688
Financements de gros non garantis	21 380 502	20 723 981	19 606 681	18 651 312	10 938 126	10 705 202	9 940 071	9 397 161
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives	375 443	-	-	-	66 855	-	-	-
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	20 419 402	20 172 389	19 291 569	18 403 145	10 285 613	10 153 610	9 624 959	9 148 994
Créances non garanties	585 657	551 592	315 112	248 167	585 657	551 592	315 112	248 167
Financements de gros garantis					112 361	111 218	103 145	60 533
Exigences complémentaires	9 586 924	9 391 095	9 422 121	9 467 603	1 305 049	1 234 116	1 184 836	1 171 086
Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés	97 405	97 585	95 102	94 601	97 405	97 585	95 102	94 601
Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance	-	-	-	-	-	-	-	-
Facilités de crédit et de liquidité	9 489 519	9 293 510	9 327 019	9 373 001	1 207 644	1 136 531	1 089 735	1 076 485
Autres obligations de financement contractuelles	581 333	508 840	444 658	402 687	581 333	508 840	444 658	402 687
Autres obligations de financement éventuel	870 217	843 539	629 511	419 764	128 997	119 026	87 721	54 363
TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE					16 147 762	15 694 751	14 700 817	13 963 284
ENTRÉES DE TRÉSORERIE								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	263 141	193 390	252 876	328 223	66 931	47 288	41 737	38 350
Entrées provenant d'expositions pleinement performantes	2 442 502	2 410 936	2 451 942	2 529 321	1 941 140	1 962 131	2 004 547	2 090 561
Autres entrées de trésorerie	949 204	1 118 941	1 489 996	1 710 980	949 204	1 202 274	1 573 329	1 794 313
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					-	-	-	-
(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE	3 654 846	3 723 268	4 194 813	4 568 524	2 957 275	3 211 693	3 619 614	3 923 225
Entrées de trésorerie entièrement exemptées	-	83 333	83 333	83 333	-	83 333	83 333	83 333
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90 %	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	3 654 846	3 723 268	4 194 813	4 568 524	2 957 275	3 128 360	3 536 281	3 839 891
VALEUR AJUSTÉE TOTALE								
COUSSIN DE LIQUIDITÉ					19 933 307	19 084 304	16 973 980	15 294 883
TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES					13 190 487	12 483 058	11 081 203	10 040 060
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ					152%	154%	152%	152%

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa calcule le LCR conformément au Règlement d'exécution (UE) 2021/637.

Tableau 47 (EU LIQ2) : Ratio de financement stable net (NSFR)

En milliers d'euros	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
	Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
Éléments du financement stable disponible					
Éléments et instruments de fonds propres	7 556 205	-	-	2 445 657	10 001 862
Fonds propres	7 556 205	-	-	2 396 627	9 952 831
Autres instruments de fonds propres		-	-	49 031	49 031
Dépôts de la clientèle de détail		36 333 825	-	-	33 630 300
Dépôts stables		18 597 154	-	-	17 667 296
Dépôts moins stables		17 736 671	-	-	15 963 004
Financement de gros:		32 834 231	1 218 854	25 960 060	37 247 720
Dépôts opérationnels		2 319 339	-	-	1 159 669
Autres financements de gros		30 514 892	1 218 854	25 960 060	36 088 051
Engagements interdépendants		8 059 391	-	-	-
Autres engagements:	-	3 866 980	-	700 442	700 442
Engagements dérivés affectant le NSFR	-	-	-	-	-
Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus		3 866 980	-	700 442	700 442
Financement stable disponible total					81 580 325
Éléments du financement stable requis					
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					3 064 501
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		431 256	428 160	9 665 244	8 945 961
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		-	-	-	-
Prêts et titres performants:		11 387 286	4 729 749	50 692 858	51 397 748
Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0 %		716 078	-	-	-
Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers		2 172 044	556 585	2 117 559	2 535 230
Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont:		7 335 100	3 246 054	47 250 042	46 541 254
Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		417 223	237 535	4 636 764	4 915 103
Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont:		464	1 239	23 836	-
Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		-	-	-	-
Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan		1 163 599	925 871	1 301 422	2 321 265
Actifs interdépendants		8 059 391	-	-	-
Autres actifs:		563 670	-	7 780 442	7 865 555
Matières premières échangées physiquement					-
Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP		59 029			50 175
Actifs dérivés affectant le NSFR		10 217			10 217
Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie		494 423			24 721
Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus		-	-	7 780 442	7 780 442
Éléments de hors bilan		10 013 632	-	31 623	532 304
Financement stable requis total					71 806 069
Ratio de financement stable net (%)					114%

10. Annexes

Les informations considérées comme sensibles sont : les flux de pertes et stock de pertes ventilées par catégories d'actifs, secteurs et zones géographiques, ainsi que les flux de provisions de la période (article 442 points e et f) ; le nombre de débiteurs répartis par catégories d'exposition et niveaux de PD (article 452 h) ; et les conventions d'écoulement dans le cadre de la gestion du risque de taux (article 448).

Les décisions de non-publication de ces informations sont prises en accord avec les instances dirigeantes du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Personne responsable des informations contenues dans le présent document :

Anne Le Goff, directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa

Déclaration de la personne responsable :

J'atteste que les informations contenues dans le présent Rapport Pilier 3 présentant des informations publiées au titre de la huitième partie du règlement n°575/2013 "CRR", tel que modifié notamment par le Règlement n°2019/876 "CRR2", sont, à ma connaissance, établies conformément aux politiques formelles et aux procédures, systèmes et contrôles internes élaborés dans ce cadre.

Fait au Relecq Kerhuon, le 22 septembre 2021

Anne Le Goff, directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa

10.1. Liste des tableaux

Numéro de tableau	Code réglementaire	Titre	Numéro page rapport
1. Fonds propres			
Tableau 1	EU CC1	Composition des fonds propres réglementaires	1 - 4
Tableau 2	EU CC2	Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers	5
Tableau 3	EU OV1	Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque	6
2. Indicateurs prudentiels			
Tableau 4	EU KM1	Indicateurs clés	7
Tableau 5	EU CCyB1	Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul de coussin contracyclique	8
Tableau 6	EU CCyB2	Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	8
Tableau 7	EU LR1 - LRSum	Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier	9
Tableau 8	EU LR2 - LRCom	Ratio de levier - déclaration commune	10 - 11
Tableau 9	EU LR3 - LRSpI	Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, opérations de financement sur titres et expositions exemptées)	12
3. Risque de crédit			
Tableau 10	EU CR1-A	Echéance des expositions	13
Tableau 11	EU CQ1	Qualité de crédit des expositions renégociées	14
Tableau 12	EU CQ4	Qualité des expositions non performantes par situation géographique	15
Tableau 13	EU CQ5	Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité	16
Tableau 14	EU CQ7	Sûretés obtenues par prise de possession et exécution	16
Tableau 15	EU CR1	Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes	17
Tableau 16	template 1	Informations sur les prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs	18
Tableau 17	template 2	Ventilation des prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs par échéance résiduelle du moratoire	19
Tableau 18	template 3	Informations sur les nouveaux prêts et avances émis et fournis en vertu des nouveaux régimes de garantie publics introduits en réponse à la pandémie de COVID-19	19
Tableau 19	EU CR5	Approche standard	20
Tableau 20	EU CR6	Approche NI - Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de PD	21 - 23
Tableau 21	EU CR8	Etat des flux des RWEA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI	24
Tableau 22	EU CR10.1	Financement spécialisé - Financement de projets (approche par référencement)	24
Tableau 23	EU CR10.2	Financement spécialisé - Biens immobiliers générateurs de revenus et biens immobiliers commerciaux à forte volatilité (approche par référencement)	25
Tableau 24	EU CR10.3	Financement spécialisé - Financement d'objets (approche par référencement)	25
Tableau 25	EU CR10.4	Financement spécialisé - Financement de matières premières (approche par référencement)	26
Tableau 26	EU CR10.5	Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple	26
4. Risque de contrepartie			
Tableau 27	EU CCR1	Analyse des expositions au CCR par approche	27
Tableau 28	EU CCR2	Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	27
Tableau 29	EU CCR3	Approche standard - Expositions au CCR par catégorie d'expositions réglementaires et pondération de risque	28
Tableau 30	EU CCR4	Approche NI - Expositions au CCR par catégorie d'expositions réglementaires et échelle de PD	28 - 30
Tableau 31	EU CCR6	Expositions sur dérivés de crédit	30
Tableau 32	EU CCR7	Etats des flux des RWEA relatifs aux expositions au CCR dans le cadre de l'IMM	30
Tableau 33	EU CCR8	Expositions sur les CCP	31
5. Techniques d'atténuation du risque de crédit			
Tableau 34	EU CR3	Vue d'ensemble des techniques d'ARC	32
Tableau 35	EU CR4	Approche standard - Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC	32
Tableau 36	EU CR7-A	Approche NI - Informations à publier sur le degré d'utilisation des techniques d'ARC	33
Tableau 37	EU CR7	Approche NI - Effet sur les RWEA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'ARC	34
Tableau 38	EU CCR5	Composition des sûretés pour les expositions au CCR	34
6. Titrisation			
Tableau 39	EU SEC1	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	35
Tableau 40	EU SEC2	Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	35
Tableau 41	EU SEC3	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées - établissement agissant en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor	36
Tableau 42	EU SEC4	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées - établissement agissant en tant qu'investisseur	36 - 37
Tableau 43	EU SEC5	Expositions titrisées par l'établissement - Expositions en défaut et ajustements pour risque de crédit spécifique	37
7. Risque de marché			
Tableau 44	EU MR1	Risque de marché dans le cadre de l'approche standard	38
8. Risque de taux du portefeuille bancaire			
Tableau 45		Informations sur les expositions au risque de taux d'intérêt pour les positions non détenues dans le portefeuille de négociation	39
9. Risque de liquidité			
Tableau 46	EU LIQ1	Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	40 - 41
Tableau 47	EU LIQ2	Ratio de financement stable net (NSFR)	42

10.2. Tableau de concordance Pilier 3

Article CRR	Thème	Référence Rapport Pilier 3	Page
437	Fonds propres	Fonds propres	1
438	Exigences de fonds propres et montants d'exposition pondérés	Fonds propres - exigences de fonds propres	6
439	Exposition au risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	27
440	Coussin de fonds propres contracyclique	Indicateurs prudentiels - indicateurs clés	8
441	Indicateurs d'importance systémique mondiale	Sans objet pour Crédit Mutuel Arkéa dont l'exposition totale (au sens du ratio de levier) n'excède pas 200 Md€, seuil déclencheur de la qualification d'établissement systémique mondial ou non	-
442	Exposition au risque de crédit et au risque de dilution	Risque de crédit	13
444	Utilisation de l'approche standard	Risque de crédit - approche standard	19
445	Exposition au risque de marché	Risque de marché	38
447	Indicateurs clés	Indicateurs prudentiels - indicateurs clés	7
448	Expositions au risque de taux d'intérêt pour des positions non détenues dans le portefeuille de négociation	Risque de taux du portefeuille bancaire	39
449	Exposition aux positions de titrisation	Titrisation	35
451	Ratio de levier	Indicateurs prudentiels - ratio de levier	9
451 bis	Exigences de liquidité	Risque de liquidité	40
452	Utilisation de l'approche NI pour le risque de crédit	Risque de crédit - approche notation interne	21
453	Utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit	Techniques d'atténuation du risque de crédit	32
455	Utilisation de modèles internes de risque de marché	Risque de marché	38